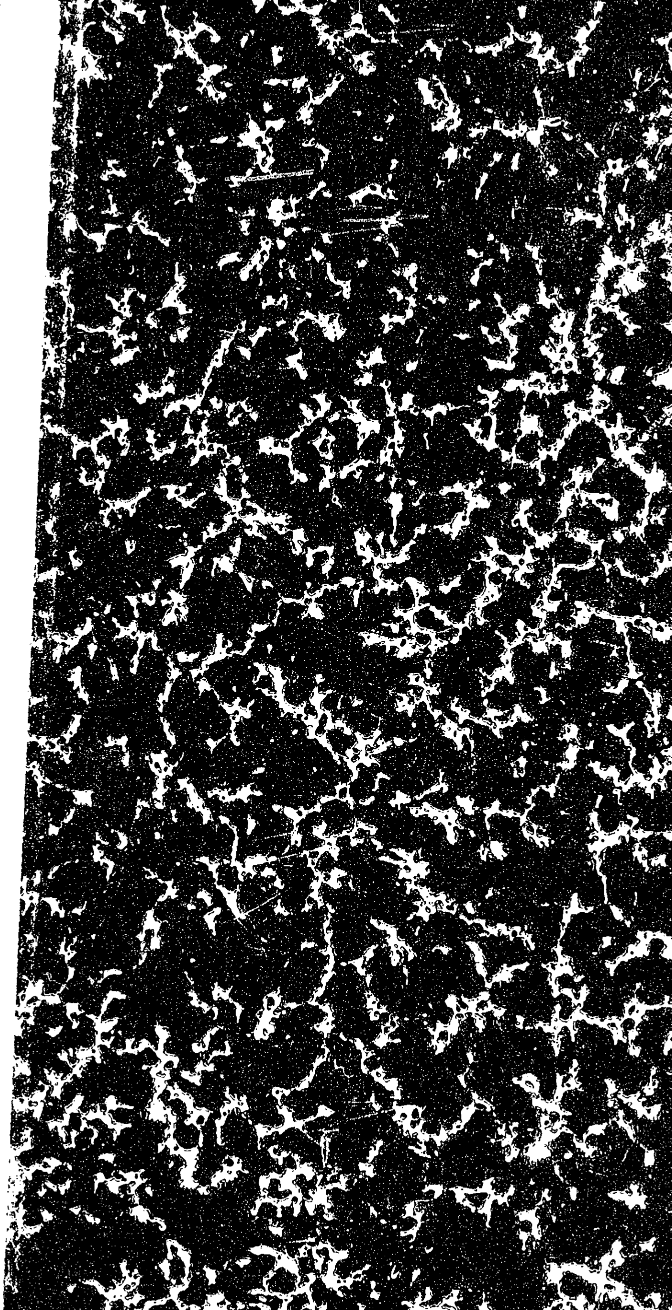



Cres
cat Sci
entia
Vita
Exco
latur

GEORGES GOYAU Paris March 2

L'EFFORT CATHOLIQUE DANS LA FRANCE D'AUJOURD'HUI



QUATRIÈME ÉDITION

ÉDITIONS DE LA REVUE DES JEUNES
3, RUE DE LUYNES. PARIS-VIIe. — TÉLÉPH. : FLEURUS 19-68

L'EFFORT CATHOLIQUE
DANS LA FRANCE D'AUJOURD'HUI

GEORGES GOYAU

L'EFFORT CATHOLIQUE DANS LA FRANCE D'AUJOURD'HUI



ÉDITIONS DE LA REVUE DES JEUNES
3, RUE DE LUYNES, PARIS-VIIe. — TÉL. : FLEURUS 19-68


THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARIES
CHICAGO, ILL.

A LA MÉMOIRE DE

M. DENYS COCHIN.

PRÉFACE

PREFACE

Trois conférences données en décembre 1921 à la Faculté de théologie catholique de l'Université de Strasbourg sont l'origine de ce livre. Nous ne venions pas en Alsace pour retracer une page d'histoire politico-religieuse, mais une page de vie religieuse; et des rapports entre l'Eglise et l'Etat, il ne fut question que durant une minute, pour préciser en quelles conditions s'était inaugurée pour l'Eglise cette nouvelle page de vie.

« L'Eglise catholique et l'Etat, disions-nous, une
« première fois séparés en 1795 par la Convention Na-
« tionale, étaient redevenus deux conjoints, en 1801,
« de par le Concordat : l'un de ces deux conjoints,
« l'Etat, en 1905, dans des circonstances que je n'ai
« ni à raconter ni à apprécier, reprit sa liberté. Après
« la dissolution d'un ménage, des procédures de liqui-
« dation s'imposent. Sans pourparlers avec l'Eglise,
« l'Etat, souverainement, avait fixé ces procédures;

« *l'Eglise estima qu'elle ne pouvait point les accepter.*
« *On entra dans une période de tâtonnements, à l'issue*
« *de laquelle l'Eglise demeura, au titre de simple occu-*
« *pante, dans les bâtiments affectés au culte. Cette pré-*
« *rogative d'habitation, et puis des pensions pour un cer-*
« *tain nombre de ses ministres, tels furent, dans le ré-*
« *gime nouveau, les suprêmes prolongements du ré-*
« *gime concordataire. Dépourvue désormais de son*
« *capital, dont l'ensemble, fabriques et menses, cais-*
« *ses de retraite et fondations de messes, s'élevait à*
« *351.742.000 francs, l'Eglise dut pourvoir à tout le*
« *reste, au logement de ses ministres, à la formation*
« *de ses clercs, à l'entretien de son culte, sans pouvoir,*
« *à cet effet, recevoir des legs, ni capitaliser. Face à*
« *face, pourtant, elle sut regarder l'avenir, et ce que je*
« *voudrais vous dire, c'est ce que fut ce regard, quelle*
« *en fut la sereine vaillance, et quelle en fut la fécon-*
« *dité.*

« *Non plus que je ne m'aventurerai dans le do-*

« *maine de l'histoire politique, non plus je ne ferai*
« *d'incursions dans celui de la théologie. Au cours*
« *de mon exposé sur le bon usage qu'a su faire*
« *l'Eglise de France du régime de séparation, il pourra*
« *m'advenir de constater certains avantages épisodi-*
« *ques qu'elle en a pu recueillir ; mais je viens ici, uni-*
« *quement, pour apporter avec des méthodes histo-*
« *riques un témoignage historique sur la vitalité récente*
« *et présente de l'Eglise de France, et non point pour*
« *mettre en balance les divers systèmes de rapports*
« *entre les deux pouvoirs; mes observations de fait*
« *n'impliqueront jamais de ma part aucune conclu-*
« *sion de principe sur la supériorité d'un régime de*
« *séparation: je ne suis pas ici pour suggérer des thèses*
« *théologiques, et moins encore des thèses antithéo-*
« *logiques. Je ne vise aucunement la situation parti-*
« *culière de cette terre d'Alsace, où un concordat est*
« *en vigueur; je prie mes auditeurs de ne tirer, de ce*
« *que je vais vous dire, aucunes conclusions pour leur*

« propre région. Je n'ai qu'une seule intention, celle « de montrer ce que l'Eglise de France a fait, malgré « les difficultés de la situation, depuis 1905. »

Il nous semblait en effet qu'entre les deux familles, famille de France, famille d'Alsace, qui quarante-huit ans durant avaient pensé l'une à l'autre, la reprise d'un fraternel contact ne pouvait que bénéficier à leur commune fécondité spirituelle. De même que saint Paul dit que dans le corps mystique de l'Eglise il y a diversité de dons et de vertus, de grâces et de fonctions, de même la richesse morale de la France est faite de toutes les richesses d'âme, bien indigènes, bien spontanées, que lui ont apportées les diverses populations dont le vouloir-vivre collectif forma l'unité française. Depuis 1870 il nous manquait la richesse de l'âme alsacienne, cette richesse aujourd'hui nous l'avons recouvrée, et ce n'est pas pour la mutiler, c'est pour la joindre à nos trésors. Et parlant en Alsace du rayonnement de l'âme française, nous n'ignorions pas que l'âme alsacienne, aussi,

est susceptible de rayonnement. Sans parler du Père Libermann, ne trouve-t-on pas des fils d'Alsace, au tout premier rang, parmi ces Pères du Saint-Esprit qui dépensèrent dans le sud du continent noir une activité civilisatrice justement admirée par Stanley, au tout premier rang, aussi, parmi ces Marianistes qui depuis vingt-cinq ans ont introduit au Japon les hautes cultures intellectuelles de l'Europe chrétienne? Et la France n'ignore pas tout ce que doivent les mères chrétiennes, d'un bout à l'autre du monde, à l'Alsacien Ratisbonne.

Une monographie écrite à Strasbourg, peu avant la guerre, mettait en relief l'influence qu'exerça le catholicisme alsacien sur son voisin le catholicisme rhénan, en 1820 et 1840; et si nous donnions un coup d'œil aux œuvres chrétiennes de nos frères séparés, nous constaterions que le pasteur Oberlin, du Ban-de-la-Roche, par ses multiples créations philanthropiques, commença de donner le branle au mouvement social du protestantisme français contemporain. Aujourd'hui

même, pour remédier aux misères sociales ou pour les prévenir, nous pouvons prendre sur ce terroir d'Alsace de fort utiles inspirations; et c'est sous réserve de ces remarques préalables, hommage à la vitalité du catholicisme alsacien, que nous nous efforcions de signaler à nos auditeurs de Strasbourg, comme dignes de leur curiosité, et de leur respect, et de leur confiance, quelques-unes des récentes initiatives du catholicisme français.

Nous disons : quelques-unes, car le tableau ne saurait aspirer à être complet, sous peine de se réduire à une sèche et fastidieuse énumération. Ce n'est que dans le recul de l'histoire qu'apparaissent véritablement, dans une exacte perspective, les points saillants d'une époque.

Tout ce que nous pouvions tenter auprès de nos bienveillants auditeurs de Strasbourg, c'était de leur signaler des aspirations et des essais, des pressentiments et des promesses d'avenir.

L'accueil dont ils nous honorèrent nous induisit à penser que les aperçus que nous leur présentions pouvaient, en d'autres pays, intéresser d'autres âmes.

Nous offrons ce livre à tous ceux qui veulent connaître la France religieuse contemporaine, à tous ceux, aussi, qui n'ont pas encore compris qu'elle vaut la peine d'être connue.

G. G.

Paris, avril 1922.

CHAPITRE PREMIER

LES INITIATIVES ORGANISATRICES

CHAPITRE PREMIER

LES INITIATIVES ORGANISATRICES

Les grandes crises, qui bouleversent toutes les assises temporelles d'un établissement religieux, ont cette âpre vertu, de mettre les conducteurs d'âmes, et les âmes elles-mêmes, face à face avec les réalités spirituelles, redevenues la richesse unique. Les réalités spirituelles, pour le catholique romain, c'est Jésus-Christ dans l'Eucharistie, son amour et ce qu'un Père grec appelait sa philanthropie; c'est Jésus-Christ, encore, perpétuant dans le magistère du Saint-Siège et de la hiérarchie reliée au Saint-Siège sa doctrine et sa loi; c'est Jésus-Christ, toujours, s'incarnant en quelque mesure dans toute misère humaine et déclarant que ce qui sera fait pour cette misère sera fait pour lui-même. Rayonnement de la personne eucharistique, rayonnement du message

chrétien, rayonnement de l'esprit d'amour chrétien, demeuraient, pour l'Eglise séparée d'avec l'Etat, le triple but commandé par cette triple réalité spirituelle; et sans retard, vers ce but, elle voulut prendre élan par l'apostolat paroissial et missionnaire, par des œuvres d'action intellectuelle, par des œuvres d'action sociale.

I

Etrange moment, apparemment, pour prendre élan ! On avait cessé d'être un corps de l'Etat, on avait perdu le demi-prestige qui, malgré tout, s'attachait à cette officielle qualification; et loin de se retrancher dans un recueillement mortifié, voici qu'avec une fébrile impatience d'apostolat on voulait rentrer en contact avec la société civile, non plus par les cimes officielles, mais par les profondeurs, par ces profondeurs qui s'appellent les foules. Dans la corbeille à papier où gisaient, lacérés, les articles du Concordat, il y avait aussi les débris des articles organiques : finie, la législation qui interdisait d'ouvrir

un lieu public de culte sans l'autorisation expresse du pouvoir civil; et sur l'horizon des banlieues industrielles, vastes déserts spirituels, des clochers tout neufs pouvaient désormais, parmi les moroses cheminées d'usine, en toute liberté, en toute allégresse, pointer et planer. Il semblait, à vrai dire, que cette pauvresse qu'était devenue l'Eglise dût se restreindre, limiter ses dépenses : ainsi le conseillaient les lois d'économie concertées par l'humaine sagesse. Mais dans une Eglise fille du Calvaire, il y a toujours un peu de folie, la folie de la Croix : et l'époque où l'on n'avait plus le sou fut celle où l'on voulut bâtir, pour installer Dieu, enfin, parmi les âmes jusque-là trop lointaines, pour le rapprocher du peuple, et pour préparer, entre ce Dieu et ce peuple, un renouveau d'union, qui rachèterait les malaises de la séparation.

Dans un certain nombre de grandes villes, il y avait, entre l'église et une partie de ce peuple, de très longues distances kilométriques : topographiquement, Dieu était trop loin. L'industrie, durant le dernier quart du siècle

concordataire, avait fait surgir du sol de formidables agglomérations ouvrières, en des emplacements qui ne possédaient toujours qu'un étroit sanctuaire rural, ou même pas de sanctuaire du tout.

Il y a une Chine autour de Paris, qui compte près de deux millions d'habitants, observait dès 1899 une voix sacerdotale. Et le cardinal Richard en 1905 reprenait : « Nous ne cessons de le répéter, le diocèse de Paris est un pays de missions. Nous donnons pour l'œuvre de la Propagation de la Foi et, d'une façon générale, pour la conversion des infidèles, et nous avons raison, car il n'y a rien de plus grand aux yeux de Dieu que le salut des âmes. Mais n'ont-ils pas une âme, ces ouvriers des faubourgs de Paris ? » Le curé de Saint-Pierre-de-Montrouge, à la fin du Concordat, régnait théoriquement sur 83.000 âmes; celui de Sainte-Marguerite, sur 96.000; celui de Notre-Dame-de-Clignancourt, sur 121.000. Pauvre souveraineté que celle de ces curés-là ! Sur combien de ces âmes pouvait effective-

ment s'étendre leur houlette ? Et qu'eussent-ils fait, d'ailleurs, les infortunés, si par un merveilleux coup de grâce beaucoup de ces âmes avaient un jour pris le chemin de leur église ? Présentement même, les 70.000 paroissiens de Saint-Jacques-Saint-Christophe-de-la-Villette ne disposent que de 580 places dans leur église et de 750 dans leurs deux chapelles d'œuvres, et les 62.000 de Saint-Germain-de-Charonne ne disposent que de 400 places dans leur église et d'un peu moins dans la chapelle d'œuvres. Où donc y a-t-il des nefs assez larges pour abriter sous une même voûte les 72.000 habitants de Levallois-Perret, qui n'a qu'une église ? La disette des bâtisses semblait ainsi ratifier l'indifférence des consciences.

Au début du dix-neuvième siècle, lorsque s'était signé le Concordat, le diocèse de Paris possédait 125 paroisses et 422 prêtres, pour à peu près 800.000 habitants. En 1906, le nombre des habitants s'était élevé à 3.000.000, c'est-à-dire quintuplé à peu près; et parallè-

lement, le chiffre des paroisses ne s'était élevé que de 22, et le chiffre des prêtres ne s'était élevé que de 343. Ce qui était peut-être plus grave, c'est que le chiffre de prêtres, dans chaque paroisse, avait cessé de correspondre aux besoins que révélait le chiffre des âmes; tel curé dont la paroisse comptait 121.000 habitants n'avait que neuf vicaires pour l'aider, tandis que l'on apercevait onze vicaires auprès d'un curé qui n'avait à se soucier que de 29.000 âmes. Mais c'est une loi sociologique que la fonction crée l'organe : le clergé, retrouvant dans la séparation même certaines libertés nouvelles pour sa besogne d'apôtre, allait créer les organes requis par cette fonction : des églises nouvelles, des paroisses nouvelles.

Déjà, dans les dernières années du régime concordataire, certaines expériences avaient pu être faites : elles avaient donné des fruits surprenants. Le vaste quartier avoisinant la porte de Vanves ne possédait, en 1887, qu'une famille prête à faire deux kilomètres

pour aller trouver Dieu dans l'église paroissiale de Plaisance. Malgré cet état d'inappétence des âmes, il avait suffi qu'une chapelle s'ouvrît pour que dans cette aride région le don de Dieu fût connu; et cette chapelle était l'origine d'une église paroissiale, dont le peuple prenait le chemin. De ce fait très précis, visible à l'œil nu, une leçon résultait; dans ces foules qui avaient cessé de chercher Dieu, il y avait des âmes qui, lorsqu'il venait se loger là, tout près, l'accueillaient comme elles eussent accueilli quelqu'un qu'elles retrouvaient, comme une relation perdue de vue, qui tout d'un coup se représentait, et que l'on reconnaissait.

Ce qui s'était fait à la porte de Vanves, moyennant des permissions officielles, la suppression des articles organiques permettait de le faire un peu partout : on allait s'y mettre, et sans retard. Au début de 1906, le diocèse de Paris comptait 147 paroisses dont 69 à Paris et 78 en banlieue, et 6 chapelles de secours remplissant à peu près l'office de paroisses.

Dès 1912, six ans plus tard, on calculait que les nouvelles paroisses et les nouvelles chapelles de secours fondées au cours de ces six années groupaient dans l'ensemble de leurs ressorts 636.500 âmes. C'est plus d'âmes qu'il n'y en a dans Marseille. Représentons-nous l'agglomération marseillaise, telle qu'elle est; supposons un instant tous les Marseillais privés de la proximité d'un sanctuaire; nous admirerions l'initiative épiscopale qui en deux mille jours, de 1906 à 1912, parviendrait à réinstaller Dieu dans ce chaos humain; c'est exactement le prodige que sut opérer à Paris l'initiative du cardinal Amette. Depuis ce premier bilan, neuf ans ont passé; l'apostolique épopée s'est poursuivie; et le diocèse de Paris, à la fin de l'année 1921, possède 176 paroisses, dont 81 à Paris et 95 en banlieue. Sur ces 29 paroisses nouvelles, il en est 10 seulement qui aient pour noyau un lieu de culte existant antérieurement à la séparation ; les 19 autres se sont établies dans des quartiers où il n'y avait jusque-là

aucun lieu de culte. En outre, depuis seize ans, 30 nouvelles chapelles de secours ont surgi : 4 à Paris et 26 en banlieue. Total : dans le seul diocèse de Paris, 49 centres de culte nouveaux ont été érigés depuis la séparation ; et ces 49 prises de contact nouvelles — nouvelles et durables — entre la vie eucharistique du Christ et des masses devenues à demi païennes attestent que l'Eglise de Paris, dans cette brève période, a su multiplier ses postes d'occupation dans une proportion de 33 pour 100.

Ne croyons pas d'ailleurs qu'elle soit essoufflée d'avoir ainsi bâti et qu'elle veuille s'arrêter là : il y a encore dans le diocèse vingt-huit paroisses, qui dépassent 40.000 âmes ; on veut en finir avec ces trop grands royaumes, dont l'étendue même impose au curé toutes sortes d'abdications douloureuses ; pour réduire ces vingt-huit paroisses à 40.000 âmes chacune, il faudra construire quinze églises encore : on les construira. Sera-ce tout ? Nullement. M. le chanoine Couget, qui

vient d'étudier le recensement de 1921, évalue à une centaine le nombre de lieux de culte qu'il faudrait encore créer, surtout dans les arrondissements périphériques et dans les dix-neuf villes de banlieue qui entourent Paris, et à cinq cents le surcroît de prêtres dont aurait besoin l'évangélisation de la capitale.

Lorsque je présente la multiplication des églises comme un accroissement de vie eucharistique, ce n'est point ici une pieuse métaphore: les chiffres me justifient. L'église Notre-Dame-du-Rosaire, près la porte de Vanves, comptait au moment de Pâques, après une quinzaine d'années, 4.000 communions. Bon an mal an, dans la vieille et unique église de Saint-Ouen, au début du XX[e] siècle, on distribuait 5.000 hosties; douze ans plus tard, lorsqu'il y eut à Saint-Ouen une seconde église et une chapelle de secours, les communions enregistrées dans ces trois centres devinrent 19.000. Dans un certain coin des Batignolles, le chiffre annuel des communions, qui ne dépassait pas 75.000 lorsqu'il n'y

avait qu'une paroisse, fut de 101.000 après la création d'une paroisse nouvelle.

La paroisse d'Ivry-Port, qui, en 1909, peu après son éclosion, avait 140 pâques d'hommes, en comptait 800 en 1912; celle du Petit-Ivry a compté 6.000 communions en 1920, soit 1.475 de plus qu'en 1919. Voilà les premières réponses du peuple à l'audacieuse avance de Dieu : le contact n'est pas un heurt; tout de suite, un peu de vie divine se fait accueillir, et fermente.

II

Au delà des chiffres, regardons les faits, et voyons, par quelques exemples, comment s'opère le contact. Dieu survient comme un pauvre; ces églises naissantes ont un aspect de crèches. Une longue cabane de planches : voilà ce que fut tout d'abord en 1912, à trois quarts d'heure de la Madeleine, l'église des Grésillons ; et quelques mois plus tard, pour abriter les premiers communiants, leurs familles et leur Dieu, une

tente s'improvisait à côté de cette cabane. Sous cette tente, où les bosselures du sol, mal capitonnées par une herbe rare, servaient de prie-Dieu, le Christ s'immolait. Il y a de cela dix ans, bientôt : les Grésillons aujourd'hui possèdent, autour d'une église de pierre dont la grande nef est déjà construite, toute une ébauche de cité paroissiale, patronages, dispensaires, ouvroir pour femmes, secrétariat des familles, école ménagère, atelier de cartonnage; et depuis 1912 les baptêmes ont doublé; de 50 en 1912, les premières communions ont monté à 83; les divers patronages groupent chaque dimanche 250 à 300 enfants, et dans l'association des Mères de famille se sont trouvées 20 adoratrices pour chaque vendredi. En 1912, néant; aujourd'hui une vie pieuse s'est éveillée.

Le premier lieu de culte, aux Pavillons-sous-Bois, fut, dans une baraque où le curé avait pu se loger, la salle à manger du curé. Il y avait en ces parages une population très prolifique : nulle part dans le département

de la Seine les familles n'étaient aussi fécondes; et tout cela croissait, se multipliait, s'agglomérait, à près de trois kilomètres de Bondy, paroisse officielle. Trois kilomètres, c'est loin pcur chercher le baptême, et nombreux étaient, aux Pavillons, les petits enfants que l'on dispensait de ce voyage. En 1908, un prêtre arriva. Ni gendarme ni curé chez nous ! disait la municipalité, qui était révolutionnaire. Mais M. Briand répondait finement à un député qui s'étonnait de voir l'Eglise encore vivante : Vous avez voté la loi de séparation, qui garantit le libre exercice du culte. Aucun moyen légal, donc, d'écarter ce curé des Pavillons, et d'en écarter sa messe. « Je dis la messe, écrivait-il, dans une salle à manger; c'est 25 places si on se serre et si on met les enfants sur les épaules, ce qui est gênant à l'élévation; mais beaucoup me disent en sortant : On ne reviendra pas, on n'est pas des anchois ! » Ce furent là les débuts, et dans l'année 1908 ce prêtre ne put administrer que 28 baptêmes et assister que 8 mourants. Trois ans plus

tard, 45 agonies acceptaient son aide spirituelle, et le chiffre annuel des baptêmes approchait de la centaine. La municipalité révolutionnaire, pour énerver son courage, avait voulu que les noms mêmes des rues lui criassent une hostilité; pour accéder à l'église on devait enfiler la rue du Chevalier-de-la-Barre. Et dans cette rue, qui voulait être si malveillante, s'engagèrent en 1909 onze premiers communiants, en 1912 soixante, en 1921 quatre-vingt-un. La rue du Chevalier-de-la-Barre devenait de plus en plus animée; les cortèges nuptiaux, aussi, y circulaient plus fréquemment ; sur 150 mariages célébrés aux Pavillons en 1920, 63 ont passé par l'église.

On n'est pas des anchois ! cette protestation avait dû retentir aux oreilles du nouveau curé des Pavillons comme un premier symptôme de succès. Car dans la chasse des âmes, tous ses confrères n'avaient pas semblable chance : 25 personnes à leur messe inaugurale ! La vie paroissiale de Kremlin-Bicêtre s'ouvrit dans un han-

gar par une messe où quatre personnes assistaient et dont le servant était un gamin de onze ans, non baptisé. Lorsque le curé de la paroisse neuve, à Clichy, voulut fonder une messe des hommes, il en vint trois; le dimanche suivant, un seul restait, qui fit prier le curé de ne plus se déranger; le curé tint bon, et tout un petit noyau d'hommes, dans ce Clichy, forme à l'heure présente une confrérie du Saint-Sacrement.

En 1911, les 12.000 habitants du Petit-Ivry, parmi lesquels il faut ranger plus de 2.000 enfants inscrits aux écoles, virent s'échafauder une humble chapelle. Elle était bien simple, bien nue; elle offrait environ 500 places, et les bas-côtés étaient susceptibles d'agrandissements. Un jeune prêtre survint, pour la desservir. Des huées l'accueillirent; mais la chapelle s'appelait Notre-Dame-d'Espérance : c'est un de ces vocables qui commandent l'enracinement. Bon gré mal gré, le prêtre s'enracina : en quatre mois, il eut à son patronage 236 enfants, le dixième déjà de la gent enfantine de l'endroit ;

dans ce Petit-Ivry d'où naguère huit à dix personnes seulement — 6 à 10 sur 12.000 — s'acheminaient les dimanches vers la lointaine paroisse d'Ivry, la messe dominicale fut bientôt suivie par 123 femmes et par 7 hommes.

Mais au soir du dimanche les hommes survenaient, beaucoup plus nombreux, à ce qu'ils appelaient la messe du cinéma; devant eux se déroulait l'histoire de Jeanne d'Arc, et l'histoire sainte d'après Gustave Doré, et la vie du Christ : devant leurs yeux de chair, sur l'écran, l'au delà s'incarnait; et l'Esprit commençait de souffler. Une par une les ouailles arrivaient, ignorantes et curieuses, désireuses d'être chrétiennes et ne sachant plus trop ce que c'était. Une jeune fille, un jour, amenait au curé un garçonnet, pour le faire baptiser. « Mais, vous, Mademoiselle, demandait le prêtre, êtes-vous baptisée? — Non, Monsieur le Curé, mais à mon âge puis-je encore? Je ne demande pas mieux. » Elle s'en fut avec un catéchisme pour se préparer au baptême et commença d'ail

leurs, comme catéchumène, d'assister bien ponctuellement aux deux messes du dimanche, celle du matin et celle du soir, celle de l'Eucharistie et celle du cinéma. Quelques années s'écoulèrent, et lorsque en 1920 Mgr Roland-Gosselin vint visiter la paroisse du Petit-Ivry, les conseillers municipaux étaient là pour le recevoir, attestant par cet acte de courtoisie que neuf ans avaient suffi pour que le Christ cessât d'être, pour la mairie, un Dieu inconnu. Dans la vaste agglomération qu'est Ivry, les deux tiers des mariages et les deux tiers des convois mortuaires sont encore purement civils, mais on baptise aujourd'hui 5 enfants pour 6 naissances, et le chiffre des premières communions s'accroît également.

Une paroisse neuve, à l'heure actuelle, ce n'est pas seulement un sanctuaire et une sacristie; c'est tout un petit monde d'œuvres, qui font effort pour éclore, et qui éclosent. Œuvres parfois fort originales, comme ces jardins ouvriers du Kremlin-Bicêtre, concédés gratuitement à des familles comptant au moins quatre enfants, et qui

sont le premier point de rencontre entre ces familles et le prêtre. L'Eglise n'est encore que campée, mais combien il rayonne, ce campement ! Ces églises nouvelles ne surgissent pas comme d'altières tours d'ivoire flanquées d'une intimidante sacristie, où le silence est liturgiquement commandé ; les innovations mêmes de l'architecture dénotent la nouveauté des allures. A Notre-Dame-du-Rosaire, à Plaisance, d'hospitaliers parloirs s'échelonnent tout le long du corridor qui fait le pourtour du chœur ; et puis, au-delà, ce sont les préaux, les salles d'œuvres, les vastes cours des patronages : la notion de cité paroissiale commence ainsi de se réaliser au moment même où la paroisse se fonde.

Et voici s'ébaucher, entre la paroisse et la foule ouvrière, certaines prises de contact tout à fait inattendues. On s'occupait en 1912, au congrès diocésain de Paris, de la hausse des petites locations, de la lépreuse misère des taudis, de la multiplication des hôtels garnis. La Société Immobilière de la région parisienne, propriétaire

d'un certain nombre d'églises neuves à Paris et en banlieue, eut alors l'idée d'édifier, autour de certaines églises neuves, de petites cités de logements à bon marché ; et du même geste dont ces capitaux travaillaient à loger Dieu, ils commençaient, autour de l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, à Paris, à loger les familles nombreuses (1).

Paris n'est pas le seul diocèse où, dès le lendemain de la séparation, des paroisses nouvelles aient tenté de s'organiser. Montons un instant vers Rouen : la création de deux nouvelles églises à Sotteville, en 1913 et 1920, ratifiait le développement de cette importante agglomération ouvrière et mettait onze mille âmes, jusque-là très distantes, plus à proximité de Dieu ; et l'apostolat sacerdotal, s'adaptant à la multiplication des âmes, créait tant au Havre même qu'à Sainte-Adresse et Harfleur, entre 1906 et 1921, quatre paroisses nouvelles et

(1) La grande guerre et la crise du bâtiment ont malheureusement interrompu ce bienfaisant effort.

deux chapelles de secours, qui présentaient Dieu à 18.000 âmes délaissées. Descendons vers Lyon, maintenant : dans cet archidiocèse, depuis quinze ans, vingt paroisses nouvelles ont surgi, répondant aux besoins de 50.000 âmes. Lorsque en 1907 le cardinal Coullié, archevêque de Lyon, créait dans Oullins, au milieu des ateliers d'ajustage de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, la paroisse du Bienheureux Curé d'Ars, il y avait là, sur 2.000 âmes, trois pratiquants. La paroisse actuellement compte 400 communions pascales; et, aux jours de grandes fêtes, 800 personnes environ assistent à la messe; toutes les œuvres y sont fondées; des dispositions d' « union sacrée » ont succédé au virulent anticléricalisme de jadis. « Fils d'ouvrier moi-même, écrivait aux habitants, en 1907, le curé de cette nouvelle paroisse, j'ai accepté avec joie la mission d'aller parmi vous. Jésus-Christ, mon maître, lorsqu'il était sur la terre, avait une prédilection marquée pour les travailleurs, il a voulu lui-même travailler de ses mains, il a

choisi parmi les ouvriers ses apôtres, ses disciples, en un mot ses amis. C'est avec tout mon cœur de prêtre que je viens à vous pour vous aimer et vous servir. » Il les servit sept ans durant, les quitta en 1914, comme aumônier militaire, revint parmi eux avec le ruban rouge, et sa gloire, comme son travail, profite au règne du Christ dans ce faubourg d'Oullins. Dans la paroisse minière et industrielle de Saint-Etienne de Monthieux, fondée en 1913 aux portes de Saint-Etienne, le chiffre des mariages religieux, de 1913 à 1920, a triplé, celui des premières communions a doublé : sur environ 3.600 paroissiens, il y a maintenant, à Pâques, 80 communions d'hommes et 350 de femmes ; le dixième des familles commence à donner pour le denier du culte : là encore, c'est une aurore, succédant à un néant.

Mgr Gibier, à Versailles, assidûment penché sur la carte de son diocèse, laissait courir son imagination d'apôtre à travers les faubourgs devenus des cités, à travers les terrains vagues devenus des faubourgs, où Dieu

n'avait pas encore commencé de résider. Et son imagination, fouillant le diocèse en tous ses recoins, et remettant sous son regard les 800.000 âmes qui l'habitaient, voulait, tout d'un coup, cinquante églises nouvelles, et déjà les voyait. En septembre 1907, il lançait à ses fidèles un premier appel : huit ans plus tard, en 1916, trente de ces lieux de culte, déjà bâtis, fonctionnaient ; l'effort architectural se poursuit à grands pas, et s'achemine vers le chiffre de cinquante, soutenu par cette pensée que l'hommage des pierres promet à Dieu l'hommage des âmes.

III

Pour ces nouveaux terrains d'action et pour le vaste damier formé par les anciennes paroisses, l'apostolat missionnaire aspirait vers un nouvel essor.

A deux reprises, sous le second Empire, puis au début de la troisième République, l'apostolique personnalité

de Mgr de Ségur avait tenté d'ouvrir des avenues à l'Eglise dans l'immense dédale des nouveaux quartiers ouvriers : il y avait expédié comme missionnaires, de 1858 à 1863, ses prêtres de Saint-François de Sales; il y avait fait fonctionner, de 1872 à 1878, son œuvre de l'évangélisation des faubourgs. La tentative avait été reprise, avec grand succès, en 1886, dans le quartier parisien de Javel, par l'abbé Lenfant, plus tard évêque de Digne, à qui était venu s'adjoindre, en 1889, Mgr de Gibergues, plus tard évêque de Valence; et celui-ci, en 1890, était devenu l'organisateur définitif et le supérieur des missions diocésaines de Paris. De 1887 à 1914, le chiffre des missions prêchées dans le département de la Seine et dans la grande banlieue s'éleva à 643. Le succès même de ces missions était préparé et complété par une Société de dames qui se chargeaient d'annoncer les prochaines missions, d'y attirer les familles, et puis de les visiter pour affermir les fruits de cette action spirituelle; et ces succès encourageaient, un

peu partout en province, les imitateurs. Les neuf premières années du vingtième siècle virent s'élever de quarante à cinquante-cinq le nombre des maisons de missionnaires diocésains. En 1909, 1911, 1913 s'inaugurèrent des congrès de ces missionnaires pour envisager les conditions nouvelles de l'apostolat : au premier de ces congrès, cinquante-deux diocèses, déjà, étaient représentés. On n'échangeait pas d'oiseux compliments sur les 2.400 missions annuellement prêchées, — une moyenne de 30 par diocèse —, on préférait apporter des questions, des récits d'expériences acquises et parfois des aveux d'échecs ; et comme en 1911 on constatait la difficulté de l'apostolat des hommes, on décidait que le Congrès de 1913 se consacrerait à cette question, et le congrès de 1915, si la guerre ne l'eût empêché, aurait étudié « la mission et la classe ouvrière ».

Ce qui s'élabore dans ces congrès ainsi conçus, ce n'est rien de moins qu'un enrichissement de la pastorale traditionnelle. Enrichissement indispensable, enrichisse-

ment urgent, nous en avons pour témoin Mgr Gibier, évêque de Versailles.

« La prédication, écrit-il, les catéchismes, la célébra-
« tion des divins offices, l'administration des sacrements,
« la visite des malades, les œuvres de miséricorde spiri-
« tuelle et corporelle sont les éléments principaux de
« la pastorale traditionnelle, et ils restent plus indispen-
« sables, plus obligatoires que jamais. Ils ont besoin,
« cependant, d'un complément que nous appelons la
« pastorale moderne et qui consiste à atteindre, pour les
« christianiser, les parties fortes de la nation : l'opi-
« nion, les hommes, la jeunesse, la foule. »

Ainsi définie par cette plume d'évêque, la pastorale moderne, dans les congrès des missionnaires diocésains, devenait tout de suite fort ingénieuse; sous les regards des pessimistes, qui croyaient que la ruine matérielle de l'Eglise allait paralyser l'apostolat catholique, ces congrès jouaient un rôle dans l'effort de pensée et dans l'effort de zèle, qui, un peu partout, au lendemain de la

séparation, élaborait une science nouvelle de l'apostolat. Il était naturel que le premier fruit d'une telle science fût de créer des cadres nouveaux. Et parallèlement à la paroisse traditionnelle, on vit s'ouvrir à certaines catégories d'âmes parisiennes, pour certaines heures de leur existence, ce que volontiers nous appellerions une paroisse professionnelle, et une paroisse provinciale.

Une paroisse professionnelle, qu'est-ce à dire ? On observa, peu de temps après la séparation, que dans les églises du centre de Paris, entre midi et une heure et demie, survenaient souvent, pour se confesser, des employés de commerce, des ouvrières de la couture, et qu'à ces heures-là le confesseur manquait. L'église du quartier où l'on travaillait, du quartier où l'on passait, en ce temps-là — avant la loi de huit heures — dix à onze heures par jour, se trouvait donc sollicitée par une clientèle nouvelle dans la vie de laquelle désormais elle avait un rôle à remplir ; allait-elle, pour une question d'horaire, éconduire ces sollicitations ? Cela parut impos-

sible, et l'idée vint d'offrir parfois à cette clientèle, après l'ANGELUS de midi, non seulement des confesseurs, mais des prédicateurs; les Missions de Midi furent créées. Après les midinettes, ce furent les vendeurs d'un grand magasin comme la SAMARITAINE, ce furent les employés de banques, qui réclamèrent à leur tour des Missions de Midi. Cinq à dix jours de prédication, au début de l'automne, et quelques jours de retraite, à Pâques, voilà l'œuvre de ces missions. On constatait, dès 1910, que plus de 5.000 midinettes avaient, à la suite de ces retraites, rempli leur devoir religieux. Autour de ces Missions de Midi, toute une petite organisation sociale s'est créée : des restaurants, des réchauds, des salles de repos, où une autre catégorie de missionnaires, laïcs ceux-là, employés ou midinettes, peuvent recruter tout doucement, pour la prochaine mission, la clientèle des âmes. Et ce n'est pas chose rare qu'au bout des dix jours, dans ces hétérogènes auditoires, quelques têtes aspirent à recevoir l'eau du bap-

tême, tandis que d'autres têtes, proches d'elles, rêvent de prendre le voile, et d'autres, moins ambitieuses, de venir placer sous la bénédiction du prêtre un mariage qui n'avait pas été régularisé. Ainsi, dans le quartier même où l'on gagnait son pain, à la sueur de son front, on a senti l'Eglise se tenir aux écoutes, se rapprocher, s'offrir comme messagère d'idéal et de joie, durant la halte de midi ; et l'on s'est réjoui que dans Paris seize grandes paroisses, s'ouvrant au fonctionnement des Missions de Midi, devinssent ainsi, pour huit mille jeunes femmes ou jeunes filles, des paroisses de travail. Les employés de l'alimentation, puis les ouvriers de l'usine, pourraient-ils être atteints par le même procédé? Et pour ceux-là, aussi, l'heure de midi ne serait-elle pas l'heure la plus propice pour faire rentrer Dieu dans leur vie ? C'est ce qu'on est en train d'étudier, avec un grand désir d'aboutir. Regardons maintenant, sur la Seine, cet apostolique bateau où l'on pourvoit à l'évangélisation des mariniers ; regardons à Saint-Flour, ou

bien en Bresse, les initiatives qui visent à l'apostolat des petits pâtres, immobilisés loin de toute paroisse par leurs stationnements de plusieurs mois auprès des troupeaux. Là encore, les avances du message religieux s'adaptent aux nécessités de la vie professionnelle : jamais Dieu peut-être ne s'est plus fait tout à tous que dans la France de la séparation.

IV

Mais que serait la population parisienne, sans les innombrables provinciaux qui chaque année viennent la grossir ? On la verrait diminuer, soudainement, de plus de moitié. Car M. l'abbé Couget constatait, il y a quelques années, que sur les vingt arrondisssements de la capitale il n'y en a qu'un seul, le vingtième, où les Parisiens authentiques, effectivement nés à Paris, forment la majorité ; dans tous les autres arrondissements, les provinciaux d'origine sont dans la proportion de 69 à 53 pour 100. Sur les 1.500.000 travail-

leurs domiciliés dans la capitale, un million viennent de la province : combien de ces immigrés, en s'éloignant du clocher natal, du cimetière natal, s'éloignèrent de Dieu! Un sur douze par surcroît ne trouve à Paris que déception et misère.

A l'exemple des œuvres créées pour les Bretons de Paris et de l'Union Aveyronnaise, fondée dès 1895, on a vu se multiplier, depuis quinze ans, beaucoup d'autres groupements de provinciaux, qui tentent d'exercer sur leurs adhérents une influence morale et religieuse. A la porte des églises parisiennes, la liste de ces groupements, de leurs adresses, est affichée : le provincial de Paris sait ainsi où il pourra se repayser. Ces groupements, souvent, font choix d'une paroisse pour abriter leurs cérémonies : l'église Saint-Antoine, par exemple, s'ouvre aux solennités des Nivernais, d'ailleurs très nombreux en ce coin de Paris ; et des Parisiens d'adoption qui ne connaissaient plus le chemin de l'autel le réapprennent dans les causeries des Unions,

dans les solennités des Unions. Depuis 1791 les vieilles provinces paraissaient mortes ; et voilà que leur évocation sert de lien entre les âmes, et que, sous leur drapeau relevé, un peu de vie spirituelle se ranime (1).

Ainsi s'offre, à un certain nombre de Parisiens, l'hospitalière familiarité de trois églises : celle dont relève leur logis, celle qui durant l'heure de repos les appelle pour un sermon, celle qui les convie à se rencontrer et à se grouper, au pied de l'autel, entre Parisiens de la même province. Et tous ces liens, d'abord assez ténus, puis bientôt plus robustes, rattachent à la société religieuse des catégories d'âmes qui n'avaient plus conscience de lui appartenir. A proximité de leur vie laborieuse, elles trouvent l'Eglise ; lorsqu'elles veulent ressaisir quelque chose de leur province, l'Eglise est aux écoutes de leurs aspirations, pour les satisfaire ;

(1) Voir pour plus de détails, notre volume : LE CATHOLICISME DOCTRINE D'ACTION (Tourcoing, Duvivier, 1922).

l'ordonnance même de leurs journées de travail, leur attachement même à leur pays d'origine, sont comme les points de départ de ces nouveaux essais d'action apostolique qui remédient au vide des nefs et au vide des âmes.

C'est le propre de l'âme française, de n'être paralysée par aucune menace. La proximité d'un péril suprême concentre et multiplie ses énergies ; les heures apparentes d'agonie sont celles où jaillissent, soudainement, toutes ses puissances de résurrection. L'Eglise de France participe à ces vertus de l'âme française. Seize ans après la destruction de la bâtisse concordataire, l'Eglise de France, qui, dès le premier jour sut se relever des décombres, peut se rendre ce témoignage d'avoir su promener Dieu parmi des foules ouvrières qui depuis longtemps l'avaient oublié, et d'avoir su l'y fixer, et d'avoir, dans la cité « laïcisée », multiplié les endroits où Dieu désormais a pignon sur rue.

Dans ces nouvelles pêcheries, l'Eglise, en jetant le

filet, n'attire, cela est certain, qu'un petit nombre d'âmes. La statistique de la pratique religieuse en France n'est pas faite, et peut-être est-il impossible de l'établir avec quelque rigueur, car, dans les villes, il est évidemment fort malaisé, au cours de la période pascale, de discerner les communions pascales de la multiplicité des communions mensuelles, hebdomadaires ou quotidiennes. Qu'il y ait dans la France actuelle 10 millions de pratiquants, comme certains le prétendent, ou 5 millions seulement, comme d'autres l'affirment, ce n'est toujours qu'une minorité ; et les récents coins de terre où l'Eglise s'est posée ne comptent, à leur tour, qu'une minorité de fidèles. Il ne faudrait pas trop aisément induire, du chiffre qu'y ont soudainement atteint les premières communions, de beaux augures de persévérance : on disait en 1921, à la Journée des patronages diocésains de Paris, que la proportion des persévérants, au surlendemain des premières communions solennelles, est de 1 à 10... Toujours une minorité, une petite mino-

rité, et l'on citerait facilement — c'est un gros nuage à l'horizon —, un certain nombre de communes rurales où cette minorité même diminue.

Observons d'un peu près, cependant, la majorité qui s'éloigne. Entre elles et Dieu, combien peu d'entre ces âmes ont réellement l'intention de creuser un fossé! Même dans les régions très médiocrement ferventes on serait désolé de ne plus avoir d'églises : l'évêque de l'un de ces diocèses, au moment de la séparation, fit demander aux populations par les curés si elles entendaient garder leurs sanctuaires et leurs prêtres. Deux cent quarante mille âmes furent ainsi sondées ; il s'en trouva deux cent trente mille pour répondre par un oui formel. Et soyons assurés que parmi ces 230.000 un certain nombre de ceux qui n'ont, personnellement, aucune vie sacramentelle, donnent quelque obole pour le denier du culte, et contribuent à aider les prêtres à vivre, d'une vie de privations dont souvent on ne soupçonne pas assez la dureté, mais à vivre tant bien que

mal, quand même (1). La France, en son ensemble, justifie ce mot de René Bazin : « Dans le plus pauvre sang de France, il y a toujours une goutte qui croit. » Jules Ferry, aux alentours de 1880, augurait comme très prochaine la fin du catholicisme en France. Vingt ans se passaient: et Waldeck-Rouseau, jetant sur notre pays un regard plus réaliste, disait à la tribune du Sénat:

« La politique compte avec les faits, et, entre tous « les faits, il n'en est pas de plus considérable que ce « catholicisme traversant les siècles, jusqu'à la Ré- « forme, avec le monopole de l'enseignement, avec le « monopole de l'idéal, avec le monopole de l'éduca- « tion, et survivant aux grands mouvements intellec- « tuels ou du XVIe ou du XVIIIe siècle, sinon comme une « loi religieuse fidèlement observée par tous, au moins « comme un statut social dont bien peu se sont dépar- « tis. »

(1) Qu'il nous soit permis de renvoyer à l'éloquente conférence de Mgr Baudrillart sur le clergé et les temps nouveaux (REVUE DE LA SEMAINE, 3 mars 1922).

Le catholicisme, retenons le mot de ce manieur d'hommes, est un statut social auquel tient l'immense majorité des Français. Et sous la plume d'un publiciste protestant, spécialiste en l'étude des faits religieux, voici une constatation qui converge avec celle de Waldeck-Rousseau : « La France, écrit M. Paul « Sabatier dans son livre sur l'ORIENTATION RELI- « GIEUSE DE LA FRANCE ACTUELLE, a depuis long- « temps sa religion... Elle la vit, elle en vit, elle l'a « faite et la fait tous les jours, et ce catholicisme — car « c'est lui — n'est pas un catholicisme administratif, « fabriqué dans les bureaux de la curie, mais une tra- « dition vivante. où Roland et Charlemagne, saint « Louis et Joinville, sainte Geneviève et Jeanne d'Arc, « Pascal et saint Vincent de Paul, les principes de « 89 et des visions sociales, chimériques peut-être, se « rencontrent et vivent côte à côte. »

En face de ce que la notion même de « statut so-

cial » comporte de complaisante élasticité, en face de ce qu'il y a de complexe et d'hétérogène dans une « tradition vivante » pareille à celle que définit M. Sabatier, on me dira peut-être : « Nous voilà loin des exigences dogmatiques et disciplinaires du concile de Trente. » Et cela est vrai. Mais à la faveur de ce statut social et dans le demi-chaos de cette tradition vivante, des mèches fument encore, et l'Eglise de France veille à ce que ces mèches ne s'éteignent pas. Et se retournant vers le petit troupeau, vers le PUSILLUS GREX, petit, non pusillanime, vers ses authentiques fidèles, elle leur montre l'ignorance et elle leur montre la souffrance. Dans un deuxième chapitre, nous verrons la science religieuse et l'enseignement religieux s'équiper de plus en plus sérieusement pour apporter une aide à l'ignorance des masses et à l'ignorance, aussi, d'un certain nombre de savants ; et nous sentirons l'idée catholique se relever ainsi des disgrâces auxquelles des observateurs superficiels la croyaient à jamais condamnée. Et dans un troi-

sième chapitre nous verrons l'enseignement social de l'Eglise apporter une aide à la souffrance des foules, une lumière à l'organisation professionnelle, une vaillance, enfin, à ceux qui luttent pour plus de justice. Transportons-nous à plus d'un demi-siècle en arrière, à la fin de ce second Empire qui à certaines heures, surtout à ses débuts, avait eu pour l'Eglise de France de beaux sourires : que représentait l'idée catholique, en 1870, dans le monde de la pensée ? Très peu de chose. Et dans l'arène des idées sociales, où le monde du travail allait si rapidement descendre, quelle place tenait l'idéal social du catholicisme ? Presque aucune. Les deux chapitres qui suivent achèveront d'attester qu'il y a à cet égard quelque chose de changé, et que ce changement est un magnifique progrès.

CHAPITRE II

LES INITIATIVES INTELLECTUELLES

CHAPITRE II

LES INITIATIVES INTELLECTUELLES

L'Eglise a confiance dans l'intelligence humaine, dans les ressources propres de la raison humaine. Il y aura bientôt un siècle, un très noble penseur, Bautain, fut averti par l'Eglise parce que son système philosophique ne faisait pas à la raison individuelle une part suffisante dans la genèse de l'acte de foi. C'était le temps où un rationalisme béat glorifiait les droits souverains de la raison : les théologiens qui humiliaient à l'excès cette raison, qui voulaient la jeter, gisante, aux pieds de l'Eglise, subirent pourtant ses censures. Ce ne fut jamais son rêve, de régner sur des raisons qui aient abdiqué ; ce ne fut jamais son rêve, de nous rendre philosophiquement sceptiques pour faire de nous, théologiquement, des croyants. Et de nos jours encore, par

la condamnation du modernisme, elle a spécialement insisté sur ce fait que la foi catholique s'offre à la pensée humaine comme un ensemble de révélations positives susceptibles d'être un objet de connaissance, un objet de pensée. La foi est une ébauche de connaissance en même temps qu'elle est l'achèvement d'une soumission ; et l'intelligence est l'une des facultés humaines auxquelles, avec instance, le dogme catholique fait appel.

Par une telle insistance l'Eglise ne fait que se montrer fidèle à l'esprit qui animait, dans le Paris du moyen-âge, l'enseignement d'un saint Thomas d'Aquin, à l'esprit dont s'inspirait, dans le Paris du XVIIe siècle, la controverse d'un Bossuet. Le Français aime mettre sa raison dans son acte de foi, et non point subordonner cet acte à sa raison, mais se servir d'elle pour le rendre plus lumineux ; et le travail accompli par la pensée catholique française dans le cours du dernier quart de siècle fait honneur à l'Eglise de France.

I

Le sociologue Georges Sorel, dans l'opuscule qu'il publiait en 1901 sur la CRISE DE LA PENSÉE CATHOLIQUE, déclarait :

« Il ne saurait plus être question d'attaquer le co-
« losse du catholicisme avec de misérables chicanes
« d'une érudition plus brillante que sûre ; la science
« catholique a fait ses preuves, et il faut prendre garde
« à ne pas l'attaquer sans être parfaitement certain
« d'apporter des démonstrations incontestables. »

Et donnant un exemple précis des progrès accomplis, Mgr Batiffol pouvait écrire :

« Quand il y a vingt ou trente ans un vaillant éditeur
« entreprit à Toulouse la refonte de cette HISTOIRE DU
« LANGUEDOC qu'avaient rédigée les Bénédictins de
« jadis, pas un seul membre du clergé ne figura parmi
« les collaborateurs nouveaux, tandis qu'à l'heure pré-

« sente nous pouvons tenter de nous-mêmes la refonte « du GALLIA CHRISTIANA des Bénédictins ».

Quel pouvait être l'effet des orages de 1905 et 1906 passant sur un tel horizon ? L'effet fut à peu près insignifiant. Car en définitive, en cent années d'existence, cet Etat concordataire, qui par la loi de 1905 abdiquait, n'avait presque rien fait, ou très peu de chose, pour le haut enseignement ecclésiastique... Pardon, sous le roi très chrétien, sous la Restauration, il avait insisté pour que dans les grands séminaires on enseignât les articles de 1682... Quelque distingués que fussent parfois leurs professeurs, les Facultés de théologie, supprimées d'ailleurs en 1885, n'avaient guère été des laboratoires de science sacrée.

C'est à l'écart et en dehors de l'établissement religieux concordataire que dans le dernier quart du XIX[e] siècle un renouveau d'action intellectuelle catholique avait commencé de se dessiner : Mgr d'Hulst, qui fut le premier metteur en branle de ce renouveau,

n'émargeait pas au budget, et volontiers dirions-nous que l'Eglise pensante et savante était séparée de l'Etat, en fait, longtemps avant que l'Eglise officiante et priante n'en fût séparée, en droit.

Le renouveau intellectuel catholique, dans les quinze dernières années, fut si loin de péricliter, que les années qui suivirent la séparation virent se fonder, à l'Institut catholique de Paris, plusieurs chaires nouvelles, et que la plupart des cours publics qui s'y donnent annuellement s'inaugurèrent en ces années-là. Ces fondations marquèrent une étape décisive dans l'évolution qui porta les Facultés catholiques à devenir des centres d'initiative scientifique et des foyers de recherches. Acheminer les étudiants vers d'heureux examens, ne suffit plus à la fierté catholique ; lorsqu'en 1910, à l'Institut catholique de Paris, on créa l'enseignement méthodique de l'histoire des religions, on ne s'inquiéta pas de savoir quels diplômes officiels en pourraient être la sanction, et dans les plus récents élans de notre ensei-

gnement supérieur catholique, on retrouve quelque chose de cet esprit de désintéressement scientifique, ce pur amour de la recherche, qui suscitèrent, en d'autres âges, la création de notre Collège de France.

M. Paul Sabatier déclarait en 1921, à l'Université de Strasbourg: « Dans le catholicisme, l'épanouissement historique et scientifique peut se mesurer en quelque sorte par le nombre croissant des thèses de doctorat soutenues en Sorbonne par des membres du clergé; il a pris une importance qui n'a pas été perçue par le grand public d'instruction moyenne. A plus forte raison n'a-t-on guère songé à en supputer les résultats possibles et probables. Quand on les apercevra, on en sera émerveillé ».

Il était naturel que, parallèlement, la librairie catholique progressât ; et l'on vit éclore, au moment même et au lendemain de la séparation, des revues nouvelles, des publications relativement fort chères, qui semblaient braver l'état d'indigence du clergé. Elles trouvèrent accueil et même succès. On vit paraître, en 1906, la

REVUE PRATIQUE D'APOLOGÉTIQUE; en 1909, ROMANS-REVUE, devenu la REVUE DES LECTURES; en 1910, les RECHERCHES DE SCIENCE RELIGIEUSE; en 1911, la REVUE D'HISTOIRE DE L'EGLISE DE FRANCE; la REVUE DE LA JEUNESSE, aujourd'hui devenue la puissante REVUE DES JEUNES; et la REVUE DES SCIENCES PHILOSOPHIQUES ET THÉOLOGIQUES. L'heure pouvait paraître ingrate pour forger des instruments de pensée catholique, des outils d'information théologique. Mais l'idée catholique n'abdiquait pas; et derrière les revues, avec une allure plus massive, on vit se succéder les fascicules du DICTIONNAIRE DE THÉOLOGIE CATHOLIQUE, du DICTIONNAIRE DE LITURGIE ET D'ARCHÉOLOGIE CHRÉTIENNES, du DICTIONNAIRE APOLOGÉTIQUE DE LA FOI CATHOLIQUE, du DICTIONNAIRE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE, répertoires à l'aspect monumental, lentement et coûteusement forgés, qui attestent, par leur diffusion même, tout ce qu'il y a de puissance de labeur dans notre catholi-

cisme contemporain. Qu'aucune entrave légale n'a pu gêner cette puissance-là, nous en trouvons la preuve en écoutant parler, dans le domaine scientifique, des techniciens fort détachés de toute croyance. Ils citent les publications de nos Bénédictins sur l'histoire médiévale et les monographies bibliques de nos Dominicains de Jérusalem ; la plus grande partie de cet effort est postérieure à la séparation. A défaut de personnalité juridique, à défaut d'existence légale, nos congrégations ont une personnalité scientifique ; et dans toutes les revues savantes, la chronique bibliographique leur rend un état civil. Par une glorieuse démarche qui n'a rien d'une vengeance, par une démarche bien authentiquement et généreusement française, elles gardèrent ainsi droit de cité dans la France intellectuelle.

L'esprit dont s'animaient toutes ces œuvres d'approfondissement — recherches érudites ou spéculations intellectuelles — se répercutait, peu à peu, dans la vie catholique tout entière ; le désir de connaître, d'étudier,

devenait, pour un certain nombre d'âmes, la forme primordiale de leur zèle ; on les vit réquisitionner l'Eglise en vue d'un enseignement religieux supérieur ; et nombreuses furent les grandes villes où sous les formes les plus diverses cet enseignement se développa. Au congrès diocésain de Paris, on citait ce mot d'un éditeur catholique : « Les Pères de l'Eglise font prime actuellement, tant parmi les gens du monde que dans le clergé. Tout exemplaire de la SOMME THÉOLOGIQUE trouve immédiatement acquéreur. Les ouvrages de science religieuse sont assurés, pour la plupart, d'une large vente. »

Croyons-en les commerçants, lorsqu'ils signalent des courants d'idées ; ils sont, et pour cause, de sûrs observateurs. Ils savent qu'une familiarité très sérieuse avec le haut enseignement religieux a fait aimer au public la science religieuse. Qu'on puisse grouper dans un cercle d'études cent quatre-vingts polytechniciens et deux cent vingt-cinq élèves de l'Ecole centrale pour

leur faire étudier, huit mois durant, les miracles du Christ et les épîtres de saint Paul ; que cinquante jeunes normaliennes mal satisfaites par ce moralisme protestant ou ce laïcisme stoïcien qui souvent suffisaient à leurs devancières, suivent un cours, professé pour elles, sur le témoignage de Saint Paul, et des conférences sur l'Eglise anglicane, ou sur la scolastique, ou sur la situation présente du Saint-Siège ; que les jeunes étudiants en médecine de la conférence Laënnec recherchent avec assez d'avidité l'enseignement religieux pour qu'on soit amené à les partager en deux équipes, et qu'enfin des officiers de marine, s'assemblant, chaque quinzaine, sous la belle devise : DUC IN ALTUM, se fassent expliquer l'IMITATION et la VIE DÉVOTE, et le TRAITÉ DE L'AMOUR DE DIEU, et les Œuvres de M. Olier : voilà qui eût surpris les générations antérieures. Ces faits, et d'autres similaires, furent exposés, en 1921, devant le congrès diocésain de Paris, et le congrès émit le vœu : « Que se multipliassent, et par

catégories homogènes, les groupements où les questions religieuses feront l'objet d'une étude suivie et la plus approfondie possible. »

Remarquons ce mot : par catégories homogènes : il recèle une grande nouveauté. Dans le domaine intellectuel, aussi, Dieu veut se faire tout à tous, diversifiant en quelque sorte la permanente unité de son Verbe. Il y a diverses catégories de curiosités intellectuelles répondant, bien souvent, à des catégories diverses d'inquiétudes d'âme ; de même que notre Eglise d'après la séparation va chercher les populations où elles sont, de même notre enseignement religieux supérieur veut s'adapter à la variété des auditoires, tels qu'ils sont. L'Eglise contemporaine est une grande réaliste, qui tient compte des faits psychologiques, non moins que des faits topographiques, et comme le miracle de la Pentecôte n'eut lieu qu'une fois dans l'histoire,elle veut le renouveler à sa façon, en multipliant les cénacles où l'Esprit parle, à chaque auditoire, la langue qui convient...

II

Mais ces auditeurs qui se mettent ainsi aux écoutes, ce sont des vies intérieures groupées, et ces vies intérieures sont soucieuses de se cultiver, de s'imprégner toujours plus pleinement de cette vie transcendante qu'est la vie divine. Parmi les polytechniciens, dont actuellement 600 sur 1.000 font leurs pâques, il y a 160 à 180 communions hebdomadaires et de 200 à 300 communions de quinzaine. Parmi les 835 stagiaires des mines et des ponts et chaussées, il y a à peu près 170 communions hebdomadaires. A l'Institut agronomique, où sur 230 élèves plus des 3/4 sont des catholiques pratiquants, 30 à 40 élèves en moyenne communient chaque quinzaine. Lorsque je relève ces divers chiffres dans le rapport que présentait en l'été de 1921 un élève de l'Institut agronomique au Congrès eucharistique de Paray-le-Monial, j'en conclus que notre jeunesse intellectuelle catholique est plus familière avec

les réalités de la vie chrétienne, que ne l'était une autre jeunesse, contemporaine de la vieillesse de Léon XIII.

Pour reconstituer l'esprit de cette génération-là, je n'ai qu'à remonter dans mes propres souvenirs, et si j'y remonte, ce n'est pas vain plaisir de me raconter moi-même, mais c'est pour avoir la joie de dire, et de prouver, que nos successeurs valent mieux que ce que nous valions. Nous admirions l'Eglise de Léon XIII ; nous aimions la sentir vivante et rayonnante, sous le regard tardivement surpris des prophètes de mauvais augure qui dans les dernières années de Pie IX avaient annoncé que l'Eglise se mourait ; nous aimions constater qu'en dépit de ces mêmes prophètes le surcroît de prestige assuré à l'autorité papale par le concile du Vatican obligeait, bon gré mal gré, les vieux chefs catholiques à s'incliner devant des orientations qu'en leur for intime ils réputaient trop neuves et dont ils ignoraient qu'elles eussent un point d'attache dans toute la tradition séculaire de l'Eglise. L'Eglise nous frappait

par la robustesse de sa charpente ; elle nous attachait par l'hospitalière largeur des ponts-levis que subitement elle abaissait vers l'humanité contemporaine. Léon XIII appelant les frères séparés, Léon XIII ouvrant aux pèlerins du monde ouvrier la porte royale de Saint-Pierre, Léon XIII interpellant princes et peuples pour que tous devinssent un, c'étaient là les faits religieux qui nous rendaient nous-mêmes plus religieux. Les manifestations extérieures de la vie de l'Eglise devenaient pour nous des arguments d'apologétique ; nous aimions mêler nos vies à la vie d'une institution qui soudainement avait pris tant d'éclat, et par nos vies servir cette vie. Oserai-je dire que dans notre attitude n'entrait rien de l'esprit du monde ? Nous aimions les succès du grand pape, nous étions fiers d'une Eglise qui réussissait.

Des heures vinrent où l'Eglise reprit au contraire l'aspect d'une disgraciée, dont le monde moderne devait se séparer, et où d'autre part certains périls intérieurs amenèrent l'autorité pontificale à tenir un langage que

de nouveau les oreilles modernes trouvèrent dur, comme elles avaient trouvé dur, quarante ans plus tôt, le langage de Pie IX. Alors d'autres que nous étaient les jeunes. De même qu'auparavant nous considérions comme une grâce d'avoir à donner les prémices de nos vies à cette Eglise de Léon XIII qui sous les regards du monde apparaissait triomphante, de même ces autres jeunes réputaient comme une grâce — et n'était-ce pas une grâce plus grande ? — d'avoir à donner les prémices de leur vie à une Eglise véritablement souffrante, et qui poussait les plus douloureux cris d'alarme. Ils surent accepter comme des mortifications qui devaient tourner en grâces les âpretés disciplinaires par lesquelles l'Eglise protégeait son intégrité doctrinale ; et leurs âmes apaisées et confiantes surent pressentir qu'après le tâtonnement des premières surprises les parapets qui se hérissaient sur les routes de la science protégeraient leur marche plutôt qu'ils ne l'entraveraient et la rendraient plus sûre sans la rendre plus lente. Et puis ils

surent, derrière cette Eglise malheureuse, derrière cette Eglise discutée, retrouver et aimer le Christ humilié, et leurs allégresses furent autres que ne l'avaient été les nôtres. Ils goûtèrent les retraites où sous l'œil de Dieu l'âme se connaît, où par la force de Dieu elle se retrempe. Tout le renouveau chrétien de l'Ecole normale supérieure, qui s'est produit au cours des quinze derniéres années, fut l'effet d'un véritable renouvellement des vies intérieures.

Après avoir donné au clergé de France, entre autres prêtres illustres, un cardinal Perraud, un Mgr Baudrillart, l'Ecole normale supérieure, au début du XXe siècle, apparaissait hospitalière à tous les systèmes de pensée, hormis la pensée chrétienne. Le groupe des catholiques — des « talas », comme on les appelait dans le dialecte du lieu — n'existait pour ainsi dire plus ; sur les générations nouvelles de normaliens, des souffles avaient passé, qui les avaient presque unanimement éloignés de toute tradition religieuse. Dix ans

s'écoulaient, et rapidement une évolution se produisit, qui s'atteste, aujourd'hui, par la présence à l'Ecole normale supérieure d'une cinquantaine de catholiques : et cette évolution fut en grande partie l'œuvre d'un jeune homme, dont les énergies apostoliques ne furent montrées à la terre que pour en être bientôt retirées, Pierre Poyet.

Il entrait à l'Ecole normale, en 1907, comme membre de la section des sciences. Il était très croyant, très fervent ; et sans ambages, il avait même pris un « curé » pour son correspondant à Paris. Et sa grande préoccupation, son quotidien souci, c'était de se convertir... oui, de se convertir. La page de légende dorée que je dois esquisser à son sujet n'est en aucune façon, qu'on en soit bien convaincu, une interprétation psychologique arbitraire ; les éléments en sont empruntés, non pas à l'une de ces édifiantes biographies où l'auteur idéalise son héros, mais à un livre dans lequel les camarades mêmes de Pierre Poyet, ceux qui trois ans durant

furent les témoins de sa vie, nous parlent de lui, et de ses sentiments, et de son action. Ce livre, signé de M. l'abbé Rouzic, a la portée d'un recueil de témoignages ; nous pouvons nous y fier ; c'est une génération de normaliens qui y prend la parole pour attester ce que fut Pierre Poyet.

Pierre Poyet, donc, voulait chaque jour se convertir. Car « nous avons, disait-il, constamment besoin de conversion, c'est-à-dire de nous tourner vers Jésus-Christ ». Il disait encore : « Tout faire pour l'amour en imitation de Jésus-Christ ; tout le reste n'est que moyens, contingences. » Ces deux propos définissent le mystique qui fut à l'Ecole Normale l'ouvrier de la renaissance chrétienne.

De lui-même, il tendait à l'effacement : les âmes comme celle-là, attachées à l'idée de la présence de Dieu, n'ont pas besoin de ce « divertissement » dont parle Pascal ; et facilement elles pourraient se suffire parce que Dieu leur suffit. Mais d'autre part, elles

sentent qu'elles n'ont pas le droit de garder jalousement pour elles, à l'écart, le don divin dont elles jouissent : Poyet n'aspirait pas — ce sont ses expressions — à « un état de contemplation mystique se suffisant », mais à un « amour agissant ». En termes touchants il ajoutait : « Je garderais la grâce avec une constance tout à fait renouvelée, si ceux que j'aime se convertissaient avec moi. » Voilà le point précis où le mystique devient apôtre : il veut présenter à Dieu des âmes conquises, et s'entourer lui-même des prières de ces âmes comme d'une circonvallation protectrice. Sans présumer de ses propres forces, il va donc les employer, et se mettre en avant, même, autant qu'il le faut pour mettre Dieu en avant. Modeste, il l'est, mais Bossuet depuis longtemps a dit: « On n'a jamais permis dans l'Eglise à la modestie de priver la chrétienté de ceux dont elle a besoin ».

Deux traits marquèrent son apostolat : ce fut une campagne de patience, et les soumissions qu'il voulait

procurer à Dieu étaient quelque chose de plus que des soumissions intellectuelles.

« Une conversion, écrivait-il à un ami, est une « œuvre considérable et laborieuse qui ne s'emporte « pas de force. J'attends sans intervenir, afin de ne « pas troubler ta réflexion en face de ta conscience, « sous l'œil vigilant de la Providence ».

Il ne méprisait pas l'efficacité relative des arguments ; et même, il organisait des réunions hebdomadaires où quelques camarades venaient lire autour de lui la théologie de M. Tanquerey. Mais Pierre Poyet, aussi éloigné que possible de toute fatuité intellectuelle, constatait avec une humble franchise : « Parfois un argument sur lequel j'avais fondé tout mon succès passe inaperçu ou bien est trouvé ridicule, tandis qu'un mot de rien, auquel je n'avais pas pensé, frappe et illumine. » L'influence de sa propre intelligence, à

lui Poyet, lui paraissait donc très médiocrement décisive ; et il écrivait expressément :

« Je ne suis pour rien dans les grâces que Dieu fait « à mes amis. Je le sens, je l'expérimente. Certes je « parle, j'agis, j'aime. Sous ma parole et sous mon « geste, capable seulement de remuer l'air, Dieu met « le ferment qui opère la besogne céleste. »

Cela se passait, je le rappelle, à l'Ecole Normale Supérieure.

Je parle, j'agis, j'aime... Comment parlait-il ? Un de ses camarades du temps va nous le dire :

« La sainteté de Poyet, nous confie-t-il, lui permet« tait de parler de la religion d'une façon naturelle, « comme je parle de mathématiques. Il faisait en sorte « que la question religieuse fût, dans le milieu où il « voulait atteindre des âmes, posée et agitée en paroles « et dans les cœurs. Cette atmosphère créée, il y avait « naturellement dans ce milieu quelques âmes, — la « grâce de Dieu aidant d'ailleurs, directement — suf-

« fisamment touchées pour venir à Poyet, qui leur
« communiquait la grâce dont il s'était enrichi. »

On ne peut définir plus exactement comment Poyet s'inséra dans la vie de l'Ecole Normale. L'histoire religieuse du XXe siècle dira qu'un jeune homme se rencontra pour reposer la question religieuse dans des milieux qui la veille croyaient que les négations avaient définitivement aboli cette question; et il la reposa, non point tout d'abord par d'éblouissants prestiges de dialectique, mais par le spectacle de sa propre vie. Pas d'action religieuse purement intellectuelle, professait-il. Transformer les âmes en leur donnant le Christ, voilà le but. Mais, pour donner le Christ, il faut le porter en soi. La première chose à faire est donc : se sanctifier. L'effort que faisait Poyet pour devenir personnellement un saint eut ainsi la vertu d'un moyen de conquête.

De là, le caractère que prit le mouvement religieux auquel il donna le branle : en même temps qu'un élan d'affirmation, ce fut un essor de piété. Pour la première

fois depuis que l'Ecole Normale existait, on vit des groupes de normaliens, disciples de Poyet, aller s'enfermer, trois jours durant, dans des maisons de retraites, pour s'y perfectionner dans la connaissance de Dieu et de soi-même ; la foi catholique, réintégrée dans l'Ecole Normale, n'était pas seulement accueillie comme une lumière intellectuelle, mais comme une transformatrice des vies.

Et Poyet songeait que par des méthodes pareilles à celles dont il avait usé, Dieu pourrait être porté, peut-être, dans les écoles normales primaires, dans les milieux ouvriers. On apprit, au bout de quelques années, qu'il commençait chez les Jésuites ses études de théologie, et puis que brusquement, à l'âge de vingt-six ans, une maladie l'enlevait. Il avait fait son œuvre, elle était durable. Dans les sphères de l'Ecole Normale, le CREDO catholique continuait de régner sur certaines pensées, sur certaines existences, et survivait, de plus en plus fécond, à la vie féconde de ce croyant.

Ce que fit Pierre Poyet sur le terrain de la rue d'Ulm, l'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE FRANÇAISE s'efforçait de l'accomplir dans tout le pays : ce fut en suscitant, dans toutes les jeunes âmes sur lesquelles elle régnait, un effort de vie intérieure, que dans les années qui précédèrent la guerre elle acheva de se révéler une grande force spirituelle.

Dans ses 3.000 groupes, répartis entre 62 unions provinciales, régionales ou diocésaines, et auxquels quarante-sept journaux, revues ou bulletins servent d'organe, cette Association, fondée il y a 35 ans, avait peu à peu enrégimenté 140.000 membres, pour la prière, pour l'étude, pour l'action ; l'appel qu'en février 1912 elle adressait à la jeunesse parisienne des grandes écoles trouvait tout de suite un écho près de 120 jeunes âmes, et plus de mille groupements s'intitulant les AVANT-GARDES acheminaient vers l'Association, un peu partout, les enfants de onze à quinze ans. Le journal qui servait d'organe central à l'Association avant la

guerre, s'appelait la VIE NOUVELLE ; on l'ouvrait ; qu'y trouvait-on ? une enquête sur la piété, organisée parmi tous les groupements. Au moment de la séparation, l'Association de la jeunesse catholique avait reçu de nombreuses adhésions ; le spectacle de l'Eglise affligée, la générosité d'âme, l'esprit de lutte, les suscitaient. Et l'ASSOCIATION, accueillant toutes ces énergies, se préoccupa, tout d'abord et avant tout, de les solliciter à un travail intérieur. Les nouvelles disciplines eucharistiques coïncidaient avec cet afflux de jeunesse; à cette jeunesse, elle proposa ces disciplines ; elle voulut, en 1912, que chaque matin dans chacune de ses Unions régionales un certain nombre de ses membres communiassent en groupes pour que de jour en jour, dans l'Association, la vie eucharistique se perpétuât sans éclipse. Cinquante retraites régionales prêchées en un seul trimestre de l'année 1912 aidèrent cette institution de la communion perpétuelle à s'organiser assez rapidement. De plus en plus, disait en 1914 le président général

de l'Association au congrès Eucharistique de Lourdes, notre Association devient une ligue eucharistique, une ligue de communiants. Et le rapport présenté sur l'Association en 1921, au congrès eucharistique de Paray-le-Monial, expliquait avec précision : « Le perfectionnement de la communion perpétuelle dans l'ASSOCIATION consiste à restreindre progressivement l'étendue de la circonscription nécessaire pour obtenir la perpétuité. Au début on l'avait instituée par union régionale; rapidement bien des unions diocésaines étaient arrivées à se suffire; souvent de plus petits territoires pouvaient en assurer le fonctionnement, et on pouvait citer bon nombre de groupes qui la pratiquaient entre leurs membres. »

La jeunesse catholique se montrait ainsi soucieuse, tout d'abord, de cultiver Dieu en elle-même, en vue de le porter, ensuite, aux hommes du dehors, et désireuse de révéler à ces hommes, au-delà des apparentes défaites de l'Eglise, la victorieuse présence du Christ au

fond des âmes. On constaterait les mêmes phénomènes, les mêmes orientations d'âmes, si je retraçais l'histoire de cette RÉUNION DES ETUDIANTS de la rue de Vaugirard, qui fêtait en 1920 ses vingt-cinq ans d'existence. Aujourd'hui cette jeunesse approche de l'âge mûr, si même elle n'y est parvenue ; et fidèle à son programme de ferveur, la voilà qui se préoccupe d'organiser en groupes de prières et d'entr'aide les universitaires catholiques, les écrivains catholiques, et qui leur demande d'approfondir tous ensemble, du point de vue catholique, les exigences et les lois de leur besogne professionnelle. Sous la présidence de M. René Bazin, la vieille corporation des publicistes chrétiens est devenue, tout à la fois, un centre de rayonnement extérieur et un foyer intime de vie chrétienne profonde. Un converti, Joseph Lotte, ami de Charles Peguy, fondait avant la guerre le BULLETIN DES PROFESSEURS CATHOLIQUES DE L'UNIVERSITÉ ; au milieu même de la guerre se créait le BULLETIN DES CATHOLIQUES PUBLICISTES;

et la SEMAINE DES ÉCRIVAINS CATHOLIQUES, tenue en mai 1921 sur l'initiative de la jeune revue les LETTRES, étudiait, entre autres questions, la vie intérieure de l'écrivain catholique et ses devoirs envers la vérité.

Quelles que soient les ténèbres qui planent sur l'avenir des maisons d'éducation libres et des écoles libres, on doit constater que l'année 1905 et les années suivantes, durant lesquelles le brusque appauvrissement de l'Eglise apparaissait comme une grosse menace pour cet enseignement, virent au contraire éclore, dans le diocèse de Paris, deux écoles normales formant des professeurs pour les écoles normales primaires libres ; dans le diocèse d'Angers, des conférences pédagogiques annuelles entre tous les prêtres chargés de fonctions éducatrices; dans le diocèse d'Arras, une semaine pédagogique.

Le service de l'idée catholique dans les diverses professions intellectuelles prend ainsi l'aspect d'une fervente liturgie, dont périodiquement, au pied de l'autel,

on veut, tous ensemble, méditer les exigences et comprendre plus pleinement la portée ; et je crois qu'il faudrait reculer jusqu'au magnifique renouveau religieux du règne de Louis XIII pour trouver une génération d'intellectuels catholiques si ardemment soucieux d'étudier le dogme et de le vivre.

Remontons à quatre vingt-dix ans en arrière. Voilà Musset qui, dans la CONFESSION D'UN ENFANT DU SIÈCLE, nous montre, dans les collèges, « les hommes doutant de tout, les jeunes gens niant tout ; des enfants de quinze ans tenant par passe-temps des propos qui auraient fait frémir d'horreur les bosquets immobiles de Versaillles ; l'hostie servant à cacheter les lettres ; les enfants crachant le pain de Dieu. » Voilà le P. Gratry nous confiant qu'à dix ans la vue d'un prêtre dans ses habits sacerdotaux était pour lui l'objet le plus odieux et le plus effrayant, et que pour presque tous les jeunes gens de son époque, l'Eglise n'était qu'une officine de mensonge se liguant avec la tyrannie des princes pour

abrutir les peuples. Voilà, au lycée Henri IV, un jeune aumônier qui se nomme l'abbé Lacordaire, et qui constate, à la fin de la Restauration, que parmi les élèves qui viennent d'achever leurs études au lycée, il y en a un — un seulement — qui pratique encore. Voilà le futur père Olivaint affectant, au collège, les allures d'un petit Voltaire et mêlant le sarcasme irréligieux à des tirades révolutionnaires; voici le futur Mgr Gay plaisantant, dans des vers de jeunesse, les prêtres qui fuient de France avec les Bourbons. Ainsi grandissait la jeunesse universitaire, sous les regards impuissants d'un ministre de l'instruction publique qui pendant quelque temps s'appela Mgr Frayssinous. La jeunesse universitaire de la troisième République ne ressemble vraiment pas à celle de la Restauration. Elle nous offre, au milieu d'une société de plus en plus laïcisée, le spectacle d'un noyau de jeunes gens dont la pensée est de moins en moins laïcisée ; entre leur activité intellectuelle et leur foi religieuse, toutes les cloisons étanches sont tombées ;

dans leur foi, leur pensée vit; dans leur foi, leur pensée se meut ; et lorsqu'ils travaillent à des œuvres de beauté, c'est leur vie intérieure qui s'y épanouit. Pour la littérature d'imagination, pour la poésie, pour l'art, s'ouvrent ainsi des horizons nouveaux, et ce sont des horizons sur lesquels le catholicisme plane, comme il planait, au moyen-âge, sur l'horizon de tous les architectes, — architectes des SOMMES THÉOLOGIQUES ou bien architectes des cathédrales.

Nous voilà montés sur les cimes, là où les âmes élaborent le beau ; nous les voyons soumettre à la vérité catholique leurs dons de création et faire de ces dons les auxiliaires de cette vérité. Littérature catholique, art catholique, ne veulent plus être des produits de commande destinés aux besoins, d'ailleurs restreints et modestes, d'une certaine clientèle catholique : le catholicisme aujourd'hui est plus et mieux qu'un client ; au fur et à mesure qu'il se révélait plus pleinement et plus impérieusement comme un souverain de la pensée —

un souverain dont le joug était léger pour l'âme — il redevenait ce que depuis longtemps il avait cessé d'être, une matière d'art, et grâce aux progrès de la connaissance religieuse, des fécondités imprévues s'entrevoient.

III

L'Eglise de France sait qu'elle les prévoit, et qu'elle les prépare, toutes les fois qu'elle éveille, au fond des âmes, le souci de mieux connaître Dieu et tout ce qui touche à Dieu; et les petits enfants de Paris, à l'époque même où ils entendaient dire que Monsieur le curé n'était plus payé, apprenaient que Mgr le cardinal, dussent certains prêtres avoir plus de besogne, établissait pour le lendemain de la première communion solennelle un vaste programme d'enseignement religieux, que les premiers communiants d'hier pourraient commencer de suivre, et que sanctionneraient cinq examens, cinq diplômes. L'institution répondait si nettement à un urgent besoin, que sans retard elle progressa : bon an mal an,

six à sept mille enfants de onze à seize ans dépensent un peu de leur temps et de leur travail pour rechercher ces futurs diplômes, et c'est une dépense qui enrichit leur âme. Partout l'ignorance religieuse est insondable, notait courageusement en 1912 le rapporteur général des concours, et il disait à son jeune auditoire : « Ces examens progressifs ont pour but de vous entraîner graduellement pour la lutte contre l'ignorance religieuse, en vous et chez les autres. » Le cours supérieur de religion, qu'a professé à l'Institut catholique de Paris M. l'abbé Prunel devant les candidates aux diplômes supérieurs d'enseignements religieux, a été recueilli dans cinq précieux volumes qui peuvent être considérés comme une synthèse de théologie élémentaire pour laïcs cultivés. Les championnats spirituels pour lesquels la jeunesse parisienne se familiarise avec la science des saints mettent les plus âgés, parfois, en présence de questions passablement complexes : en 1912, par exemple, on y demandait comment Jésus a prouvé qu'il est

le Fils de Dieu, et comment les sacrements sanctifient, et en quoi consiste le développement du dogme; on y posait des questions très précises sur la liturgie ; et les jeunes filles candidates au concours d'honneur étaient invitées à faire une composition sur le sujet que voici : « Un Juif, frappé par les prophètes de l'Ancien Testament, veut devenir chrétien, mais il se demande s'il doit se faire catholique, ou protestant, ou schismatique orthodoxe. Il vous prie de l'éclairer. Servez-vous pour le convaincre, non seulement de l'Evangile, mais aussi de l'Ancien Testament. » Candidates et candidats qui se tirent avec honneur d'une pareille épreuve sont éminemment qualifiés pour devenir des catéchistes : bien souvent, d'elle-même, leur bonne volonté s'y incline, et c'est ainsi qu'en son degré tout à fait supérieur cet enseignement religieux, tel qu'il fonctionne, prend l'efficacité d'une pédagogie.

Arrêtons-nous un instant sur ce double fait : la religion plus profondément connue, la religion plus assi-

dûment vécue ; comment ne pas espérer de ce double phénomène un remède à la crise des vocations? Ce fut, au lendemain de la séparation, une crise angoissante : aurait-on des prêtres, dans 20 ans ? Aujourd'hui, des inquiétudes subsistent, traduites, en 1920 et 1921, dans une quinzaine de mandements d'évêques, qui se plaignent de n'avoir pas assez de prêtres, dès aujourd'hui, et de n'avoir pas assez de candidats au sacerdoce, pour demain; et la revue le RECRUTEMENT SACERDOTAL, qui s'était fondée à Toulouse dès 1901 pour donner à ces inquiétudes un écho et pour rechercher le remède, a repris sa publication depuis la guerre et s'est même adjoint un petit bulletin mensuel de vulgarisation, intitulé : DES PRÊTRES. « Qui doit s'occuper des vocations ecclésiastiques ? écrivait naguère Mgr Gibier, tout le monde. La question est capitale, décisive, urgente. » Et la revue le RECRUTEMENT SACERDOTAL multiplie les appels au clergé paroissial, aux directeurs de maisons d'éducation, aux

familles chrétiennes, aux publicistes chrétiens, pour qu'on avise au recrutement du clergé. Le prêtre de l'avenir sera aux prises avec d'innombrables difficultés matérielles, chuchotait-on dans certains foyers catholiques, au lendemain de la séparation, et la brusque diminution d'élèves que l'on constata dans les petits séminaires fut le résultat immédiat de ces rumeurs. On se montrait peu soucieux de voir le jeune homme s'orienter vers une vie si âpre, à moins que dans un élan de foi l'on ne s'écriât : A la grâce de Dieu ! Les familles qui détournaient leurs fils du sacerdoce parce que le sacerdoce avait cessé d'être une carrière sûrement et congrument rémunérée, étaient les mêmes qui jadis les y eussent volontiers poussés comme vers une situation sociale très honorée, et garante du pain quotidien. Mais était-ce toujours dans ces familles-là que se recrutaient les meilleures vocations ? Un certain nombre d'entre elles ont peu à peu triomphé de leur manque de foi dans l'avenir, puisque depuis 1910 le recrute-

ment des petits séminaires s'est notablement amélioré. Et d'autre part, pour compenser en quelque mesure la gravité de certains tarissements, voici qu'ont jailli, dans les cercles de ferveur où l'on poursuit, d'un même élan, l'assimilation eucharistique du Christ, certaines sources de vocation, qui soudainement se sont révélées fécondes. Vocations parmi les membres de l'Association catholique de la jeunesse française; un avocat distingué, ancien président de cette association, ordonné depuis six mois, dirige aujourd'hui les œuvres de jeunesse dans le diocèse de Paris. Et puis, au-delà même de la jeunesse, des vocations s'éveillent, dans l'âge mûr : en octobre 1920, sur les quatre-vingts nouveaux candidats au sacerdoce qui entraient au séminaire d'Issy, il y avait cinquante-cinq officiers de la Grande Guerre. Cela ne suffit pas, certes, pour relayer en leurs postes terrestres les 3.271 prêtres ou clercs de France tombés devant l'ennemi; mais cela témoigne d'une Eglise qui dure, et qui veut durer.

Car authentiquement elle dure, et tenacement elle veut durer, et durer tout entière. C'est une Eglise tentaculaire, éparse à travers le monde par ses missions ; c'est elle qui depuis trois siècles et demi a donné le plus de missionnaires à la papauté.Elle ne serait plus l'Eglise de France, si elle limitait désormais aux frontières mêmes de la France le rayonnement de son apostolat. Depuis 1905, le Séminaire des Missions Etrangères a reçu cinq cent treize aspirants, désireux d'aller porter au loin le nom du Christ et le nom de la France. Les statistiques des Pères du Saint-Esprit de la province de France donnaient, pour l'année 1905, 82 apostoliques, 32 novices, 22 profès, 162 scolastiques, 39 Pères, 28 novices Frères, 12 profès Frères; elles donnent, pour l'année 1921, 436 apostoliques, 76 novices, 77 profès, 115 scolastiques, 15 Pères, 67 novices Frères, 15 profès Frères. De tels chiffres attestent que dans le domaine même des missions les crises, tout en demeurant graves, tout en nous interdisant d'occuper tous les ter-

rains d'apostolat qui nous font appel, n'eurent cependant rien de mortel.

Et les récentes floraisons de l'intellectualisme catholique, et la méditative allégresse avec laquelle cet intellectualisme se traduit en vie pieuse, j'allais dire en vie dévote, nous sont les plus sûres garanties que ces crises pourront être surmontées.

Un dernier mot, pour justifier nos procédés d'observation. En histoire religieuse, les faits les plus importants, ceux qui ont le plus de répercussion, ne sont pas toujours ceux qui font le plus de bruit et dont la presse s'occupe. Dans les premières années de la monarchie de juillet, de quoi parlait la presse? Du sac de Saint-Germain l'Auxerrois, du pillage de l'archevêché par la populace parisienne, des calvaires renversés. Voilà ce que le monde d'alors sut de la France religieuse d'alors, et l'on en gardait une impression lugubre. Mais c'était dans ces mêmes années que se préparait discrètement à

longue échéance, par des initiatives encore très effacées, par un travail de vies intérieures, la fondation des conférences de saint Vincent de Paul, des conférences de Notre-Dame, la résurrection des Bénédictins et celle des Frères Prêcheurs; la vie publique de l'Eglise ne se révélait que par le scandale que donnait toute une série de sacrilèges, de blasphèmes ou de persiflages; et l'avenir se mûrissait dans une sorte de vie cachée, comme jadis, dans une vie cachée, s'était mûrie la prédication du Christ. Celui qui en 1833 ou 1834, devant les décombres tout frais encore de l'archevêché de Paris, serait venu dire: Il y a au quartier Latin quelques jeunes gens qui prient et qui servent les pauvres, et qui demandent qu'à Notre-Dame on leur fasse des sermons, celui-là aurait passé, peut-être, pour être dupe d'une illusion d'optique. Mais quinze ans plus tard, on lui aurait rendu ce témoignage d'avoir vraiment discerné le fait religieux véritablement digne d'occuper les contemporains. Qu'on ne nous reproche donc pas de nous arrêter

sur beaucoup de petits faits, dont on parla peu, et qui peuvent paraître moins décisifs que certaines offensives antireligieuses dont on parla beaucoup : il y a 90 ans les gens dont on parlait beaucoup étaient les émeutiers de Saint-Germain-l'Auxerrois, et l'un de ceux dont on parlait peu était un jeune étudiant nommé Frédéric Ozanam. Les premiers n'étaient que des destructeurs; ils étaient vaincus d'avance, comme tous ceux qui font des ruines, car sur les ruines l'Eglise reconstruit. Et les âmes qui dans un demi-silence et la laborieuse humilité se préparent à faire besogne de reconstruction sont éminemment dignes, celles-là, d'être matière d'histoire. Nous en pourrons saluer quelques-unes encore, dans le chapitre consacré aux initiatives sociales.

CHAPITRE III

LES INITIATIVES SOCIALES

CHAPITRE III

LES INITIATIVES SOCIALES

« Notre société présente un vice profond, expliquait en 1911, au second Congrès des missionnaires diocésains, M. l'abbé Lefebvre, du diocèse de Meaux : autrefois toute l'organisation des professions portait l'ouvrier vers la religion; aujourd'hui tout l'en écarte. » Retenons bien cette phrase, elle fait comprendre l'irréligion présente du monde ouvrier. Chez l'intellectuel, parfois, par un factice équilibre, des cloisons étanches peuvent être édifiées, et puis maintenues, quelque temps au moins; plus logique et moins subtile est l'âme de l'ouvrier. Pour les campagnes de revendications auxquelles il prend intérêt, les seuls groupements puissants et efficaces, jusqu'à une date très récente, lui paraissaient être les groupements révolutionnaires, assidus messagers

d'une philosophie qui nie Dieu : l'ouvrier, en donnant sa confiance à ces groupements, retira sa foi à Dieu. Dans les organisations de combat qui militaient pour ses intérêts d'ouvrier, tout l'écartait de la religion, que sommairement, puérilement, on lui représentait comme s'acoquinant avec le capitalisme. Mais dans les dernières années, sous nos regards, un fait très nouveau s'est produit, qui chaque jour marque d'une plus forte empreinte notre vie sociale, et qui aujourd'hui tient plus de place qu'hier, et qui demain tiendra plus de place qu'aujourd'hui; ce fait, c'est l'avènement définitif, dans le monde du travail, de ces organisations catholiques de travailleurs, que préparaient à longue échéance, lorsqu'il y a un demi siècle ils fondaient l'ŒUVRE DES CERCLES CATHOLIQUES D'OUVRIERS, le comte Albert de Mun et le marquis de La Tour du Pin.

I

Nous sommes loin des 17 jeunes employés que groupait en 1887 un Frère des écoles chrétiennes, le Frère Diéron: les voilà dix mille aujourd'hui, dans le Syndicat des employés du commerce et de l'industrie, dont ces dix-sept furent le point de départ; et la FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SYNDICATS D'EMPLOYÉS CATHOLIQUES, constituée en 1913 par ce puissant syndicat, comptait en 1920, 30.000 membres.

Nous sommes loin de ces 17 fr. 75 de capital social que possédait en 1889 le SYNDICAT DES EMPLOYÉS DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE, tout fier déjà d'avoir cent membres, et moins fier de constater, hélas! que sur cent il n'y en avait que trois qui payaient effectivement leurs cotisations. Lorsque à la veille de la guerre le syndicat voulut s'installer dans le nouvel immeuble de la rue Cadet, les syndiqués, en vue de l'em-

ménagement, apportèrent quatre cent dix mille francs de souscriptions.

Nous sommes loin des 18 institutrices, des 15 jeunes filles employées, des 15 ouvrières, que groupait en 1902 une sœur de Saint-Vincent de Paul dans l'arrière-boutique d'un libraire. L'UNION CENTRALE DES SYNDICATS PROFESSIONNELS FÉMININS, éclose en 1906 de cette très humble initiative, comptait en 1920 plus de 27.000 membres; et la FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SYNDICATS PROFESSIONNELS FÉMININS, constituée en 1917 par d'autres syndicats catholiques de femmes, comptait en 1920 plus de 13.000 membres.

Les syndicats ouvriers de la rue Cadet, qui s'essayèrent à naître peu de temps avant la guerre, comptent aujourd'hui 3.000 adhérents; la FÉDÉRATION DES SYNDICATS PROFESSIONNELS DE CHEMINOTS DE FRANCE, qui en 1920 possédait déjà 10.000 membres, n'était que le subit épanouissement en deux ans, d'un syndicat catholique de cheminots, enfin fondé, au printemps de 1918,

par 200 membres de l'UNION CATHOLIQUE DU PERSONNEL DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS.

A la Toussaint de 1919, toutes ces forces éparses se donnèrent rendez-vous, dans un CONGRÈS NATIONAL DES TRAVAILLEURS CHRÉTIENS. Trois cent cinquante syndicats, comprenant près de 100.000 adhérents, y furent représentés. Six mois se passaient, et le nouveau congrès du mois de mai 1920 groupait les délégués de 578 syndicats représentant 140.000 adhérents. Dans ces deux congrès s'esquissait et se réalisait la CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DES TRAVAILLEURS CHRÉTIENS, et déjà, dans cette confédération, cinq fédérations fonctionnaient : employés, cheminots, métallurgie, vêtements, industries du tissage. Sont-ce des catholiques effectifs et pratiquants, tous ces travailleurs ainsi groupés ? Il y a des syndicats qui prévoient que leurs membres doivent être notoirement catholiques, et les employés de commerce et de l'industrie sont même conviés, parfois, à des journées religieuses à Montmartre. D'au-

tres syndicats requièrent, simplement, une adhésion aux principes sociaux du catholicisme. La Confédération qui les englobe tous stipule, en un premier article de ses statuts, qu'elle entend s'inspirer, dans son action, de la doctrine sociale de l'encyclique RERUM NOVARUM. Dans le congrès confédéral de 1920, les 250 délégués votèrent une déclaration dont la première phrase était : « Le Congrès constate que l'ignorance, l'oubli ou la violation des principes chrétiens ont jeté le monde entier dans la crise dans laquelle il se débat, et dont souffre particulièrement le monde du travail. » Et c'est au Comité permanent des Semaines Sociales qu'a fait appel en 1921 la Confédération pour organiser, en vue de 120 dirigeants et militants des Unions et Syndicats, une session confédérale d'études et de pratique syndicale.

Une force économique est donc née, qui prétend être agissante, et qui, publiquement, se définit et s'exhibe, tout à la fois, comme voulant réaliser les enseignements pontificaux et comme voulant défendre, en toute occa-

sion, le droit des organisations syndicales d'intervenir, comme mandataires normaux de leurs adhérents, dans les conflits industriels; cette force fait son chemin, et dès maintenant les résultats qu'elle obtient dépassent les espérances qu'autoriserait le chiffre de ses membres. Au début du vingtième siècle, à plusieurs reprises, l'hostilité socialiste essaya d'intimider les premiers syndiqués catholiques : ce sont œuvres confessionnelles, déclarait-on, et qui dès lors, dans la société laïcisée, ne peuvent aspirer à représenter légalement, même d'une façon fragmentaire, le monde du travail. Mais une organisation relève toujours d'une idée, et se réclame toujours de certains directeurs intellectuels : pourquoi des syndicats dont le directeur intellectuel s'appelle Léon XIII, n'auraient-ils pas des droits similaires à ceux dont le directeur intellectuel a nom Lassalle ou Proudhon, Karl Marx ou Lenine ? Et de quel droit empêcher des syndicats d'indiquer, dans leurs statuts mêmes, le courant d'idées sociales dont ils prétendent s'inspirer ?

Il fallut donc reconnaître à ces syndicats d'esprit catholique, non-seulement le droit de vivre, mais le droit d'être écoutés, d'être consultés. Au demeurant, ils faisaient mieux que revendiquer ce droit, ils l'exerçaient. L'UNION CENTRALE DES SYNDICATS PROFESSIONNELS FÉMININS intervenait en 1906 en faveur du projet de loi sur le repos hebdomadaire; en 1915 en faveur du projet de loi sur le minimum de salaire dans la couture. La FÉDÉRATION FRANÇAISE DES EMPLOYÉS CATHOLIQUES DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE obtenait du Parlement, en 1921, pour les employés, le privilège, déjà reconnu aux ouvriers, des abonnements de travail sur les réseaux de chemins de fer. Les Congrès nationaux des travailleurs chrétiens, en 1919 et 1920, poussaient le Parlement en avant dans les voies d'une législation sociale, et lui prohibaient, surtout, de rebrousser chemin.

D'autre part, dans les organismes légaux qui représentent le monde du travail, ou bien dans les commis-

sions d'Etat où l'on appelle certains délégués des travailleurs, voilà que s'introduisent, de plus en plus nombreux, les représentants des syndicats chrétiens.

Dès août 1921, la Confédération faisait entrer au Conseil supérieur du travail sept de ses candidats.

Avant la guerre, les employés et travailleurs chrétiens possédaient en France 7 sièges de conseillers prud'hommes. Maintenant, depuis les élections de décembre 1920, ils en possèdent 3 à Paris et 27 en province.

A la Commission interministérielle chargée de suivre les variations du cours de la vie, au Conseil national de la main-d'œuvre, on trouve des représentants de la CONFÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS CHRÉTIENS; il n'est pas rare que les Unions régionales, rattachées à cette confédération, introduisent leurs candidats dans les commissions locales des cours professionnels, ou dans les conseils d'administration des offices publics d'habitations à bon marché. Dix-sept de leurs délégués sont élus dans les offices des pupilles de la nation. Mais les

syndicats chrétiens n'agissent pas seulement au dehors, comme représentants épisodiques des métiers; dans l'intérieur même de ces métiers ils prennent une influence, ils jouent un rôle. Le zèle qu'ont mis les dix-sept Unions régionales de syndicats chrétiens pour établir partout en faveur de leurs membres des cours professionnels, a été très remarqué: c'est grâce à eux, en grande partie, que la loi de 1918 sur l'apprentissage et sur l'obligation des cours professionnels n'est pas restée complètement lettre morte. L'UNION CENTRALE DES SYNDICATS PROFESSIONNELS FÉMININS fut très écoutée, depuis 1916, lorsque s'élaborèrent les conventions collectives qui régissent désormais, à Paris et à Marseille, le monde de la couture, celles qui régissent, à Paris le travail féminin dans les banques, et dans la parfumerie, et dans la chemiserie, à Bordeaux, le travail féminin dans le commerce de détail. Les démarches du SYNDICAT DES EMPLOYÉS DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE en faveur des employés des établissements de cré-

dit ont orienté vers le succès les revendications de ces employés ; à la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, spécialement, ces démarches ont obtenu un nouveau statut des retraites pour l'ensemble du personnel. L'attitude des cheminots chrétiens en 1920 fit obstacle à la généralisation de la grève révolutionnaire des chemins de fer. Que la force d'opinion représentée par ces groupements soit très supérieure à leur force numérique, nous en avons la preuve dans la composition même de la commission permanente du conseil supérieur du travail, où les syndicats catholiques ont déjà trois représentants, en face des quatre représentants des syndicats socialistes. Il advient même qu'indirectement les syndicats catholiques agissent sur la clientèle du syndicalisme socialiste, et le spectacle que nous donne le Dauphiné, et que nous décrit une récente monographie de M. l'abbé Guéry, mérite à cet égard de nous arrêter un instant.

Il y avait eu à Voiron, en juin 1906, parmi les tisseuses de soieries, une grève essentiellement révolution-

naire : une femme d'initiative groupa trois femmes en un syndicat féminin catholique. Ce petit triumvirat fit bien vite des conquêtes, il eut bientôt 340 membres, et les gantiers catholiques de Grenoble, à la fin de cette même année 1906, se syndiquèrent à leur tour. Le syndicalisme féminin fit tache d'huile en Dauphiné : on y comptait, en 1920, 49 syndicats, qui comprenaient 5.500 travailleuses; et presque tous les membres ouvriers des comités chargés par la loi de 1915 de fixer le minimum de salaire dans l'industrie du vêtement proviennent de ces syndicats catholiques. Carrément, ces syndicats professent que toute question sociale étant à la fois morale et religieuse, la neutralité syndicale ne peut pas exister; mais l'intérêt même qu'ils portent à l'ensemble de la vie du métier les amène à créer certaines institutions dont tous les membres de la profession, quelle que soit leur doctrine, peuvent tirer avantage. Une entreprise de couture de gants de fil en 1909, et tout récemment une entreprise de pantoufles, ont été

organisées par ces syndicats pour venir en aide aux chômeuses. En 1921, dans 8 cantons de l'Isère, on fabriquait la « pantoufle syndicale; près de 5.000 paires de pantoufles se vendaient chaque jour, assurant aux ouvrières à domicile qui les fabriquaient 4 à 5 francs de salaires quotidiens. Les ateliers de chômage ainsi organisés par ces syndicats féminins catholiques furent reconnus, durant la guerre, comme ouvroirs officiels; et les syndicats socialistes s'en remirent à ces ouvroirs du soin de fournir de l'ouvrage à leurs adhérentes. Aussi les syndicats féminins catholiques de l'Isère ne sont-ils pas facilement accusés de trahison lorsqu'ils donnent, en raison de la crise industrielle, l'exemple d'accepter une réglementation plus souple de la durée du travail et une diminution de salaire de 20 pour 100, et lorsqu'ils trouvent à quelque grève une solution pacifiquement rapide, comme ce fut le cas, en 1920, pour la grève de la ganterie de Grenoble. Au demeurant, ils obtiennent cet autre succès, d'apprivoiser peu à peu le monde patro-

nal à cette idée de causer avec les délégués du monde ouvrier : s'il y a présentement, en Dauphiné, un syndicat patronal comptant plus de 250 patrons tisseurs, et si des commissions mixtes, émanant de ce syndicat et des syndicats féminins catholiques, commencent de fonctionner, c'est à l'initiative des syndicats féminins catholiques que cet heureux résultat doit être attribué. « C'en est fait désormais du monopole socialiste, écrivait récemment M. Philippe de Las Cases : par ces victoires répétées,les syndiqués chrétiens ont conquis le seul pouvoir auquel ils aspirent, celui de servir plus efficacement la cause de tous leurs camarades de travail. »

Je ne puis m'empêcher de songer, ici, à la jolie légende alsacienne de saint Materne et des charpentiers. Avec un mélange de cordialité et de demi-gouaillerie, les charpentiers accueillaient le bon saint, lui offrant même à boire, s'il le voulait, mais dès qu'il tentait de les prêcher, le bruit des scies et des rabots couvrait sa voix. Mais soudainement un jeune charpentier, qui s'était

embauché depuis le matin, se mit à les interpeller. Il leur demanda pourquoi une compagnie digne de respect comme celle des charpentiers se riait du vénérable vieillard. Et les charpentiers demandèrent au jeune homme: « Qui donc es-tu ? ». — Je sais tout faire, répondait-il; en un clin d'œil il sculptait un pied de table, il ouvrait des chapiteaux. Alors un vieux lui demanda. Qui es-tu donc ? toi qui es notre maître à tous. Et le jeune homme leur dit qu'il était en effet leur maître à tous, le divin charpentier, Jésus fils de Joseph, et désormais son serviteur saint Materne fut bien écouté des charpentiers.

De même, aujourd'hui, dans notre vaste monde du travail, souvent plus persifleur qu'hostile, des personnalités surviennent, employés catholiques, ouvriers catholiques, ouvrières catholiques, qui apparaissent à l'œil nu comme de beaux exemplaires de compétence professionnelle et de conscience fraternelle, et qui sont toujours prêts à prendre avec tout leur cœur la défense des intérêts du métier et de leurs camarades du métier; et lors-

qu'on cherche d'où ils viennent, quels ils sont, on voit qu'ils sont les fils de la vieille Mère Eglise, et dans leur faible pouvoir, pour leur petite part, ils font des conquêtes, dans leur milieu, pour la Mère Eglise, comme le divin charpentier, parmi les autres charpentiers, conquit jadis des ouailles pour saint Materne. J'aime trouver, dans cette légende d'Alsace, une sorte de symbole de ce qui est présentement en France une réalité et une promesse d'avenir (1).

II

Ces personnalités se forment dans nos œuvres de jeunesses, dans nos œuvres d'enseignement moral; de plus en plus, dans notre action catholique, les avenues confluent vers l'idéal syndical. « Il faudrait accréditer l'idée syndicale dans nos œuvres de jeunesse, écrivait en 1916 Mgr Gibier. Préparons nos jeunes gens, à devenir les

(1) Sur les points d'attache qu'a récemment trouvés en France le syndicalisme catholique international, voir notre livre : PAPAUTÉ ET CHRÉTIENTÉ SOUS BENOÎT XV (Paris, Perrin, 1922).

plus forts dans leur profession et les mieux armés pour la défendre et la perfectionner : et acheminons-les tout doucement vers l'organisation professionnelle dont ils seront plus tard les membres très convaincus et très ardents. » Cette voix épiscopale a du retentissement, et voici les vœux votés en 1920, dans la journée diocésaine des patronages de garçons :

« Que les directeurs de patronage veuillent bien s'appliquer dans leur enseignement religieux et leurs conseils à faire une large place à la morale du travail et aux devoirs professionnels.

« Que, se mettant en contact plus suivi avec les différentes œuvres générales d'apprentissage, et en particulier avec les syndicats chrétiens, ils se préoccupent de l'orientation professionnelle de leurs enfants et de la vie professionnelle de leurs jeunes gens.

« Que l'action morale et religieuse dans les œuvres s'applique de préférence à la formation individuelle des élites et qu'elle soit plus spécialement orientée dans

le sens des applications et des conséquences sociales qu'elle comporte.

« Que dans les réunions de directeurs d'œuvres on étudie les moyens pratiques à employer pour présenter la cause de l'organisation sociale chrétienne comme un idéal capable de provoquer l'enthousiasme et le dévouement de la jeunesse.

« Que les directeurs soient mis périodiquement en rapports avec les dirigeants des syndicats. »

L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE FRANÇAISE, à l'origine, s'adressait surtout aux intellectuels; mais l'élan même que lui donnait Albert de Mun et l'intérêt même qu'elle prenait à tous les problèmes sociaux devaient attirer dans ses rangs une élite de jeunes ouvriers. Ce n'était point du dehors, désormais, qu'elle regardait le monde du travail; le monde du travail s'installait chez elle, pour exprimer ses vœux ou pour poser des questions, et pour qu'elle y donnât un écho, une réponse. Et c'est ce qu'elle fit, dès 1902, en

décidant que chaque année, dans un congrès social, elle mettrait à l'étude l'une des questions intéressant le monde du travail. Or la première question qu'elle mit à l'étude, en 1903, ce fut, en son congrès de Chalon, la question syndicale : un rapport de M. Jean Lerolle concluait que l'organisation du travail devait résulter de la création du syndicat patronal et du syndicat ouvrier, mis en rapport au sein du conseil du travail élu par les syndicats et pourvu d'attributions représentatives, consultatives et réglementaires; c'est exactement le programme que suit aujourd'hui l'Etat, lorsqu'il essaie d'organiser le monde du travail; la Chambre, quand elle accordait aux syndicats, en 1920, la pleine capacité de posséder meubles et immeubles, ne faisait que sanctionner un vœu qu'avait émis dès 1913 ce jeune congrès catholique. Et pour éclairer, et pour tenir en haleine, ces jeunes hommes qui devaient dans les futurs syndicats, exercer un rôle d'information et de direction, l'ASSOCIATION, dans ses congrès successifs, étudia la

mutualité, qu'elle souhaitait de voir s'organiser sur base professionnelle et sur base familiale; les conditions de travail de la jeunesse ouvrière, sur laquelle il lui paraissait nécessaire d'appeler la protection de l'Etat législateur; la question agraire et la petite propriété; l'action sociale; l'organisation professionnelle. Le dernier congrès, celui de 1921, envisageait la crise que traverse la conscience professionnelle, c'est-à-dire l'un des plus grands périls que court actuellement la cité. C'est en 1903, répétons-le, qu'avait commencé cette série de congrès; l'idée syndicale s'enseigna avant même que le syndicalisme catholique ne fût devenu une personnalité sociale, avec laquelle il faut désormais compter.

Les lois morales du syndicalisme chrétien étaient ainsi, d'avance, proclamées, et connues, et méditées, à l'heure où les humbles gestations furent couronnées par de magnifiques éclosions.

On était pressé d'accélérer cette heure : nous en avons la preuve par un curieux échange d'impressions

dont fut témoin, en 1912, le congrès des directeurs d'œuvres diocésaines réuni à Reims. Dans ces rendez-vous d'études, on entendit un prêtre du Morvan raconter comment en très peu de mois il avait pu fonder, au milieu de populations de bûcherons, quatre-vingts syndicats, et comment, dans les villages ainsi remués, la maison du curé, qui était parfois la plus solitaire, devenait la plus fréquentée; comment à l'école de ces syndicats s'observait désormais le repos du dimanche; et comment douze de ses paroissiens, syndiqués, avaient retrouvé le chemin du tabernacle. « Je ne me flatte pas d'une conversion en masse, protestait-il, nous ne faisons pas de miracle; moins encore de miracle soudain. Cela dit, que d'excellents résultats! » Alors un autre congressiste se levait fort triste; il parlait d'une confrérie de jeunes ouvrières, qui, désireuses de ne point rester isolées en face d'une organisation révolutionnaire, avaient demandé qu'on les organisât en syndicat. Ce désir ne fut pas compris, expli-

quait-il; aujourd'hui la confrérie n'est plus qu'un souvenir, l'Eglise ne reçoit plus une seule de ces jeunes chrétiennes. Une fois de plus, l'organisation professionnelle avait écarté de la religion certaines travailleuses qui la veille pratiquaient. De plus en plus, on réputait urgent de remédier à ce péril, et l'on vit en 1920 le congrès diocésain de Paris exprimer le vœu que les unions catholiques, par les modes d'action qui leur sont propres et par l'établissement dans leurs divers groupes de cercles d'études sociales, développassent chez leurs adhérents la mentalité syndicale et favorisassent le recrutement des syndicats chrétiens.

Pour éclairer la vie syndicale et pour éclairer l'apprentissage de cette vie, tel que l'organisent les œuvres catholiques les plus modernes, un enseignement supérieur existe, dans les Semaines sociales.

Les catholiques sociaux, dans les années qui s'écoulèrent entre l'encyclique RERUM NOVARUM et la fin du dix-neuvième siècle, s'étaient montrés, surtout,

des théoriciens: il leur fallait raisonner, et déduire, et dialectiquer, pour remontrer à une société qui croyait à la fatalité des lois économiques les droits supérieurs de la morale sur la conduite des activités humaines, et pour rappeler à nos libertés éprises de leur soi-disant souveraineté, qu'elles n'ont le droit ni de stipuler ni d'accepter, par contrat, des conditions contraires à l'équité, ou aux droits de Dieu, ou à la dignité humaine. C'est dans ce labeur de philosophie sociale que s'était surtout dépensée, dix ans durant, l'activité des catholiques sociaux. Puis en 1903, de la rencontre entre l'esprit réalisateur d'un groupe de jeunes Lyonnais et les merveilleux dons d'impulsion du sociologue catholique Henri Lorin, était résultée l'institution des SEMAINES SOCIALES, qui depuis lors a sans cesse progressé : tout en poursuivant l'enseignement théorique, elles devinrent rapidement, pour les auditeurs ecclésiastiques et laïques qui s'y multiplièrent, une école pratique de catholicisme social, dont tout le long de l'année la précieuse *Chronique sociale de*

France, publiée à Lyon, développe et prolonge l'efficacité. Qu'annuellement, sous le regard d'abord surpris et interrogateur des populations ouvrières de quelque grande ville, des catholiques arrivent, prêtres, laïcs, parfois un évêque, et que, sous la présidence de l'évêque diocésain, ils fouillent les problèmes sociaux les plus urgents, avec la conviction que la lumière même de leur foi doit préparer les solutions de leur science : cela nous apparaît comme une étape dans l'histoire du catholicisme français contemporain. Et voici qu'à l'imitation de ce fait, dans certains cadres plus restreints, d'autres Semaines s'organisent, Semaines régionales, Semaines rurales, ou bien, plus modestes encore, des journées sociales, comme celles qu'inaugurait avant la guerre l'Action populaire de Reims, qui mettent à proximité des populations les plus diverses les témoignages du labeur catholique et de la sollicitude catholique. Les quinze sections régionales de l'UNION D'ÉTUDES DES CATHOLIQUES SOCIAUX s'attellent, cha-

que année, à l'étude commune d'une question pressante: c'était, par exemple, en 1920, celle de la cogestion dans le régime du travail; et les conclusions de leurs études se confrontent, se synthétisent, dans des déclarations dont s'inspirent, ensuite, dans leur enseignement, les professeurs des Semaines ou les conférenciers expédiés çà et là par le Secrétariat social.

A Paris, le Secrétariat date de 1908, et il est relié à dix-huit autres secrétariats, épars en province. Il fait service d'office de renseignements, de centre documentaire, de foyer d'initiative, pour les divers groupements d'étude ou d'action sociale. L'envahisseur allemand, en détruisant Reims, a détruit le centre de documentation par excellence des catholiques sociaux : en 1903, sous le nom d'ACTION POPULAIRE, quelques Jésuites l'avaient organisé; nombreux étaient les répertoires, guides et manuels sociaux, collections d'opuscules et de monographies sociales, que Reims faisait s'essaimer sur la France; et la vieille revue doctrinale de

l'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers avait, sous le nom de MOUVEMENT SOCIAL, trouvé dans cette maison de Reims hospitalité et renouveau. L'œuvre aujourd'hui s'est relevée de ses ruines, à Paris même; et les DOSSIERS DE L'ACTION POPULAIRE forment la bibliothèque consultative du catholicisme social.

III

Voulons-nous voir à l'œuvre toutes ces ressources d'information dans un diocèse organisé ? Regardons le diocèse de Versailles, tel qu'il est outillé par Mgr Gibier, devenu évêque en 1906. « On a préconisé en ces derniers temps, écrit-il, une organisation religieuse qui s'intitulerait la Ligue des droits du catholique. Cette forme d'organisation a-t-elle quelque chance de succès? Nous ne le pensons pas. Il ne convient pas d'assigner aux forces religieuses un but permanent négatif sur un terrain étroit de défense et de combat. LES SERVICES RENDUS : ces deux simples mots caractérisent le grou-

pement, l'esprit, la physionomie et toute l'activité de notre organisation religieuse diocésaine. Si nous voulons qu'elle soit moins discutée et plus opérante, il semble opportun de la présenter sous l'aspect séducteur de nos SERVICES RENDUS, et non sous l'angle aigu de nos droits revendiqués. » En conséquence de ce programme, Mgr Gibier, en 1907, créait la mutualité de Versailles et de Seine-et-Oise; et, en 1913, l'Union des agriculteurs catholiques, qui en moins de trois ans mettra sur pied 12 cercles de fermières et 25 syndicats agricoles; et par un acte officiel, en 1912, il déclarait que l'organe d'exécution de l'évêque et du bureau diocésain s'appellerait l'ACTION SOCIALE DE SEINE-ET-OISE. Ce fut tout de suite un véritable ministère; et d'après une feuille de propagande toute récente, voilà les multiples besognes auxquelles collaborent les quarante-deux bonnes volontés que dans cet organe l'évêque a su grouper :

« L'Action sociale s'occupe des victimes de la guerre : mutilés, veuves, orphelins.

« Elle donne des consultations juridiques et médi-
« cales.

« Elle tient une caisse populaire.

« Elle groupe les anciens combattants.

« Elle est le siège d'un office agricole de placement et d'une alliance professionnelle.

« Elle est le centre des syndicats qui se fondent dans
« le diocèse.

« Elle encourage et surveille les œuvres d'appren-
« tissage.

« Elle suscite et présente les candidats aux prix de
« l'Académie.

« Elle rend des services aux paroisses et aux associa-
« tions pour la fondation, le soutien et la prospérité
« des œuvres de religion et de piété, d'éducation et d'en-
« seignement, des œuvres de jeunesse et de persévé-
« rance, des œuvres charitables et sociales, telles que
« syndicats, coopératives, mutualités et le reste.

« Elle rend des services pour l'application des lois « sociales. »

Au-dessous de cet organe central, vous avez dans chaque canton un secrétariat cantonal, et dans chaque paroisse un correspondant local : et c'est le vouloir de l'évêque que tous les besoins, toutes les souffrances, toutes les questions frappent à ces portes, pour y trouver satisfaction. Dans le canton comme au centre du diocèse, la sollicitude de l'Eglise enveloppe le monde du travail : certaines craintes ombrageuses sont peu à peu désarmées, et l'on voit en juillet 1920 un prêtre, représentant de l'évêque de Versailles, être choisi comme arbitre dans un conflit d'usine. La religion dont Karl Marx faisait une chose privée, l'Eglise qu'une stricte application du Concordat relégua longtemps à la sacristie, apparaissent soudainement comme des médiatrices, dans l'arène où sont aux prises les classes sociales.

Mais par surcroît, cette ACTION SOCIALE DE SEINE-ET-OISE, dont les bienfaits mêmes méritent et obtiennent de tels succès, la voilà, depuis la guerre, reconnue officiellement par le ministre de l'intérieur ; elle est au nombre des œuvres d'assistance que ce ministre subventionne. Voilà une œuvre qui se présente comme le centre rayonnant de l'organisation diocésaine, comme le cœur et le moteur de l'action diocésaine ; mais parce que rien de social ne lui est étranger ou indifférent, un large terrain s'ouvre, sur lequel le pouvoir civil la considère comme qualifiée pour collaborer avec lui. Entre cette Eglise et cet Etat qui théoriquement demeurent séparés, observons ces nouveaux aspects d'union ; supposons que l'exemple se répercute, qu'il se multiplie, mesurons-en les conséquences. Il est émouvant d'entendre Mgr Gibier définir l'esprit de cette coopération féconde.

« Il appartient aux prêtres et aux catholiques, « écrit-il, d'aider à l'application normale des lois d'as-

« sistance, de travailler à atténuer les défauts de ces
« mêmes lois, et de collaborer à leur perfectionnement
« par une action intelligente et dévouée. Le clergé et
« les catholiques ne peuvent pas, ne doivent pas se re-
« tirer de la cité, s'exiler à l'intérieur, bouder et ignorer
« leur temps. Ils ont le droit et le devoir d'apporter un
« concours utile à l'élaboration de la cité future, d'au-
« tant plus que la législation de l'Etat moderne, sur le
« terrain de la charité, n'est souvent qu'une émanation
« de l'Evangile et comme la traduction en articles de
« loi du programme catholique. »

L'Eglise prend son bien là où elle le trouve, surtout lorsque le bien qu'elle trouve est du bien qu'elle retrouve, du bien qui fut conçu par elle, défini par elle, et par elle réalisé, et qui maintenant se prolonge, s'affermit, par une certaine empreinte sur les lois mêmes de l'Etat. Il lui semble qu'elle continue son œuvre propre en aidant l'Etat dans l'application de pareilles lois.

« L'empereur catholique et romain, lisait-on dans la « REVUE DE L'ACTION POPULAIRE de février 1910, « le roi fils aîné de l'Eglise, le gouvernement concor- « dataire, furent jadis, sous les noms divers d'évêque « du dehors, de glaive temporel, de bras séculier, le sou- « tien nécessaire au plein développement de l'Eglise. « Aujourd'hui qu'ils ne sont plus, comment les recons- « tituer ? La nécessité s'impose de renouer un pacte, « non plus avec des pouvoirs disparus ou hostiles, mais « avec le peuple lui-même, accédant d'ailleurs, sous « une forme ou sous une autre, à la direction des affai- « res publiques. »

Ce pacte avec le peuple, dès 1904 même, les missionnaires diocésains de Paris commençaient à l'ébaucher, dans les faubourgs de la capitale, en mettant à portée des familles auxquelles leur parole avait apporté le don de Dieu les services sociaux de l'UNION POPULAIRE CATHOLIQUE; et bientôt se créèrent, comme une sorte

de corollaire de l'œuvre des missions diocésaines, treize sections de l'Union qui s'occupaient de 2.200 familles, et l'on voyait s'ouvrir pour cette clientèle un magasin d'assistance par le travail, un ouvroir d'apprentissage, deux caisses de loyers, une œuvre d'assistance catholique pour le placement des enfants à la campagne, des colonies de vacances, un garde meubles où pourraient s'approvisionner les familles pour échapper à la sordide servitude de l'hôtel meublé. Dans ces immenses faubourgs, les spectateurs du dehors observaient d'un œil moins malveillant cette Eglise qui semblait n'avoir souhaité l'audience populaire que pour se perpétuer, au milieu même de son auditoire, comme servante de ces nouveaux serviteurs de Dieu.

Mais revenant au diocèse de Versailles, j'aperçois s'ébaucher un autre pacte : au-delà même du peuple, c'est avec l'Etat que de rechef on cause et que de rechef on collabore. De même que les œuvres syndicales font rentrer l'Eglise dans la vie publique de la profession,

les œuvres sociales et le concours prêté aux lois sociales font rentrer l'Eglise dans la vie publique de la cité.

IV

A Strabourg, en août 1921, un spectacle s'est déroulé singulièrement émouvant dans un pareil cadre, et témoignant un nouveau mode de rentrée de l'Eglise dans la vie de la nation. On a vu se grouper, dans la cathédrale de Strasbourg, à côté de leurs frères d'Alsace-Lorraine, plus de 12.000 jeunes gymnastes de la Fédération gymnastique et sportive des patronages de France, pour honorer, sur la terre même d'Alsace, les vingt cinq mille morts qu'au cours de la guerre cette Fédération avait donnés à la France ; et puis on les a vus, ensuite, sous les regards convergents, et pareillement encourageants, des plus hautes autorités officielles et de plusieurs évêques, manifester en des assises sportives internationales leur vigueur et leur souplesse.

Or tous ces jeunes gymnastes, quels étaient-ils ? Ils venaient de ces patronages où nous avons vu s'épanouir la vie eucharistique et se préparer la vie syndicale, et cette grande Fédération catholique, qui compte à ce jour, vingt-quatre ans après sa fondation, 50 unions régionales, 2.000 sociétés, plus de 200.000 membres actifs, a été, en mai 1921, officiellement reconnue comme société agréée par le gouvernement de la République : pour cet effort même de préparation militaire que requièrent les menaces du dehors et la brièveté relative du service actif, des collaborations s'inaugurent ainsi entre les pouvoirs publics et les initiatives catholiques. Et voici manœuvrer depuis 1920, dans leurs campements des régions libérées ou au grand soleil de certaines plages, les jeunes membres de la Fédération nationale des Boys-Scouts catholiques français, à laquelle fut confié en 1921 le secrétariat international des Scouts catholiques.

Au terme du petit livre : POUR DEVENIR SCOUT

DE FRANCE, que cette fédération a publié, le Christ dit au Scout :

« Je t'ai choisi, toi et tes frères, afin que vous alliez,
« que vous ayez une vie féconde et fructueuse, et qu'il
« y ait quelque chose de changé parce que vous avez
« passé sur la terre, quelque chose de changé, en
« mieux, parce qu'il y a un Scout à l'école ou à l'ate-
« lier, quelque chose de changé, en mieux, parce qu'il
« y a un Scout au régiment, quelque chose de changé,
« en mieux, parce qu'il y a Scout à la maison.

« Et dans la paroisse et dans la Cité, et dans la Pa-
« trie et dans mon Eglise, si mes Scouts sont ce qu'ils
« doivent être, et pourquoi ne le seraient-ils pas ? il
« doit y avoir quelque chose de changé, en mieux :
« plus de concorde entre les citoyens, et plus de fer-
« veur dans la paroisse, et plus de prospérité dans la
« patrie, et dans mon Eglise plus de sainteté. »

J'aime ces lignes ainsi mises sur les lèvres du Christ ; elles montrent l'effort de notre catholicisme français

pour surnaturaliser cette éducation de la responsabilité que prétend inculquer le scoutisme, et pour intéresser l'honneur même du boy-scout à l'observance particulièrement assidue, particulièrement fervente, de la pratique religieuse. Le scoutisme, dans son apprentissage du service social et des méthodes de dévouement, dans son aspiration à mettre la force au service de tous les besoins, ressuscite parmi nous le vieil esprit de la chevalerie ; il convenait que, dans cette France qui fut par excellence la terre de la chevalerie, on proposât aux scouts catholiques un programme nettement catholique; c'est chose faite, depuis 1920, et voilà désormais en formation, sur le sol de France, une élite catholique de plus (1).

C'est peut-être le trait principal du catholicisme français contemporain, d'aspirer à former des élites, qui mettront en branle l'apostolat futur. Les Sillonnistes,

(1) Voir à ce sujet notre volume : *Le catholicisme doctrine d'action.*

au début du XXe siècle, caressèrent ce rêve avec ferveur, et la condamnation dont furent frappées certaines de leurs tendances leur fut une occasion d'ajouter à toutes les preuves de dévouement qu'ils avaient données à l'Eglise la preuve de leur soumission : parce que leurs vies surent s'agenouiller devant le verdict qui les redressait, elles ne furent point des vies brisées ; et dans des groupements comme le SILLON CATHOLIQUE DE PARIS se poursuivent aujourd'hui, discrètement mais efficacement, les lentes besognes d'approche entre l'âme catholique et l'âme populaire, grâce au recrutement populaire de certaines élites catholiques.

Préparation mystique au pied de la table eucharistique; préparation ascétique dans des retraites; préparation intellectuelle dans les œuvres d'enseignement religieux supérieur ; préparation sociale dans les groupements syndicaux : tout concourt et tout vise à former ces élites, destinées à représenter et à porter, sur leurs divers

terrains d'action, l'idée catholique. Montalembert, sous la monarchie de juillet, rendit aux catholiques cet insigne service, de leur révéler qu'ils pouvaient être une force politique, et que ce qu'ils pouvaient, ils le devaient, en vue d'améliorer, dans l'Etat, le statut légal de leur Eglise : sa parole les poussa vers les urnes, avec des revendications, et fut pour eux une éducatrice de fierté. Fierté précieuse déjà, mais qui risquait de se trop exalter ou de s'affaisser à l'excès, suivant le résultat des batailles électorales. La fierté catholique, aujourd'hui, telle que la cultivent, avec une humble gratitude envers Dieu, ces élites dont nous parlons, peut se réjouir de succès plus solides et plus sûrement durables ; elle se réjouit de voir les sphères cultivées, alors même qu'elles ne s'inclinent pas devant la transcendance de la vieille foi catholique, reconnaître du moins à cette foi la valeur d'un système de pensées ; elle se réjouit de voir certains sociologues et dirigeants ouvriers, alors même qu'ils demeurent fidèles à l'une des écoles qui se

partagent le socialisme, commencer de reconnaître aux revendications sociales du catholicisme la portée d'un sérieux programme de réformes et à son idéal social une valeur architecturale incontestable; elle se réjouit que dans un pays où l'Eglise est dite officiellement séparée de l'Etat, l'idée catholique, par de généreuses avances auxquelles répondit un généreux accueil, ait eu l'occasion fréquente, durant la Grande Guerre, de transformer l'union sacrée en une collaboration sacrée; elle se réjouit, enfin, que cette collaboration même ait trouvé son symbole et sa sanction dans le fait tout récent que M. le président de la République définissait en ces termes : « le rétablissement des rapports entre la puissance morale universellement respectée qu'est le Siège apostolique et un peuple qui a toujours tout sacrifié au plus haut idéal de la justice parmi les hommes et de la paix entre les nations. »

Sont-ce là ses seuls motifs de joie ? je ne le crois pas.

Pie X disait un jour : « Si le surnaturel vit partout dans le monde, il vit surtout en France. » L'âme française a recueilli ce témoignage, elle l'a recueilli comme un témoignage qui oblige. Au terme de notre HISTOIRE RELIGIEUSE DE LA FRANCE, nous constations récemment que sur dix-huit prêtres séculiers du XIXe siècle qui sont déjà saints, bienheureux ou vénérables, neuf sont des Français; que parmi les religieux et religieuses devenus vénérables figurent huit Français et une dizaine de Françaises, et que les trois religieuses du XIXe siècle jusqu'ici béatifiées sont trois Françaises fondatrices d'ordres. Après les trois étapes qui nous ont mis en présence de l'Eglise militante, il nous semble que les impressions peuvent achever de se condenser, et les âmes de se rasséréner, par un suprême coup d'œil sur ces horizons de l'Eglise triomphante, et sur la place qu'y tient la France.

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIÈRES

Imprimerie H. DIÉVAL
57, Rue de Seine, 57
Paris (VIe)



